

LA PERSPECTIVE DU BURKINA FASO SUR LE SOUTIEN PUBLIC TOTAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (TOSSD)

Guillaume Delalande, Cécile Sangaré, Friederike Rühmann et Julia Benn



DOCUMENT DE TRAVAIL DE L'OCDE 69

Authorisé à la publication par Jorge Moreira da Silva, Directeur, Direction de la Coopération au Développement

Avertissement

« Les documents de travail de l'OCDE ne doivent pas être présentés comme exprimant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays membres. Les opinions exprimées et les arguments employés sont ceux des auteurs.

Les documents de travail exposent des résultats préliminaires ou des travaux de recherche en cours menés par l'auteur/les auteurs et sont publiés pour stimuler le débat sur un large éventail de questions sur lesquelles l'OCDE travaille. Les commentaires sur les documents de travail sont bienvenus et peuvent être adressés à dac.contact@oecd.org - Direction de la coopération pour le développement, OCDE, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Ce document, les données statistiques et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. »

Résumé

Ce document de travail présente les résultats de l'étude pilote menée au Burkina Faso au cours de l'année 2019 dans le cadre de l'élaboration du cadre de mesure statistique du « soutien public total au développement durable (TOSSD) ». L'étude pilote inclut la perspective des acteurs burkinabè sur la méthodologie statistique de TOSSD, une estimation des flux de TOSSD vers le Burkina, ainsi qu'une évaluation rapide de la capacité du Burkina Faso à collecter, analyser et utiliser les données sur les flux publics extérieurs à l'appui du développement durable.

Remerciements

Les auteurs aimeraient remercier le gouvernement du Burkina Faso pour avoir accueilli une étude pilote sur le nouveau cadre de mesure TOSSD et notamment l'ensemble des agents de l'État et des personnes rencontrées lors de la Mission-Pays, qui a constitué le cœur de cette étude et s'est déroulée du mardi 5 mars au vendredi 15 mars 2019 à Ouagadougou.

L'équipe de Mission souhaiterait tout particulièrement remercier les personnes qui, au sein du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, ont permis l'organisation de l'agenda et la coordination sur place de cette mission, notamment : M. Ambroise Kafando, Directeur Général de la Coopération ; Mme Alimatou Zongo/Kabore, Directrice de la Coordination et de l'Efficacité de l'aide publique au développement; M. Kassoum Bikienga, Chef du service de la Coordination de l'Aide Publique au Développement, Direction Générale de la Coopération ; M. Moustapha Baga, Économiste-Financier, Direction de la Coopération et de l'Efficacité de l'Aide ; et Mme Pascaline Kohoun Dakuyo, Chef de service de coopération / Zone Amérique, Asie Pacifique et Caraïbes à la Direction Générale de la Coopération.

Le présent rapport a également bénéficié des commentaires et contributions de collègues de la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE : Mmes Cibeles Cesca, Mags Gaynor, Valentina Orrù et Sofía Vargas-Lozada. Qu'elles soient remerciées pour leur temps et leurs contributions qui ont permis d'améliorer ce document. Le gouvernement burkinabè a également eu l'opportunité de fournir des commentaires sur ce rapport avant sa publication.

Enfin, la Direction de la Coopération pour le Développement remercie l'Union européenne de la contribution financière directe à cette étude pilote de pays, qui soutient les travaux du groupe de travail international sur TOSSD et permet de tester les différents paramètres et méthodologies de ce nouveau cadre de mesure.



Cofinancé par
L'Union Européenne

Table des matières

Avertissement	3
Résumé	4
Remerciements	5
Abréviations et acronymes	9
Introduction	10
Partie I. Synthèse des conclusions et recommandations	11
Chapitre 1. Principales conclusions	12
1.1. Concernant la pertinence de TOSSD et son utilité pour répondre aux besoins d'information du Burkina Faso sur les financements pour le développement durable	12
1.2. Concernant la perspective du Burkina Faso sur la méthodologie TOSSD	13
1.3. Ordres de grandeur de TOSSD pour le Burkina Faso	14
Chapitre 2. Principales recommandations au Burkina Faso	16
Partie II. Le contexte et les objectifs de l'étude pilote	18
Chapitre 3. Pourquoi une étude pilote sur TOSSD au Burkina Faso?	19
3.1. Le concept de TOSSD	19
3.2. L'importance d'impliquer les pays partenaires	20
3.3. Objectifs et méthodologie de l'étude pilote	20
3.4. Le Burkina Faso comme pays pilote pour étudier la perspective des pays partenaires sur TOSSD	21
Chapitre 4. Contexte : l'importance stratégique d'une vision plus large des financements extérieurs pour le développement	23
4.1. La situation économique et de développement au Burkina Faso	23
4.2. Le financement du développement	25
4.3. Flux non officiels vers le Burkina Faso	26

Partie III. Commentaires du Burkina Faso sur les instructions de notification du TOSSD	28
Chapitre 5. Des concepts et définitions pertinents mais des critères d'éligibilité à renforcer	29
5.1. Définition du TOSSD	29
5.2. Principaux concepts statistiques (chapitre 1, section 1.2 des instructions)	31
Chapitre 6. Un formulaire de notification TOSSD qui répond aux besoins d'information du Burkina Faso	38
Partie IV. Évaluation des capacités de gestion des données	41
Chapitre 7. Un cadre légal adapté et un processus de gestion des données structuré	42
7.1. Cadre légal, architecture institutionnelle et outil informatisé de gestion des financements du développement	42
7.2. Collecte des données	43
7.3. Compilation et analyse des données	43
7.4. Dissémination et utilisation des données	44
Chapitre 8. Des moyens supplémentaires afin de pérenniser le processus	45
8.1. Un rapport sur la coopération au développement produit régulièrement, qui témoigne d'un processus de collecte d'information globalement maîtrisé	45
8.2. Un périmètre de collecte large, mais qui peut encore être étendu	46
8.3. Le Burkina Faso pourrait en théorie notifier au TOSSD, même s'il est prévu que les données soient collectées au niveau international auprès des partenaires techniques et financiers	47
8.4. Il existe un risque important de pertes de données historiques et d'opérationnalité de la Plateforme de Gestion de l'Aide, dû notamment à un serveur informatique non entretenu	47
8.5. Un renforcement des capacités humaines et matérielles permettrait d'améliorer l'efficacité du processus de gestion des informations sur le financement du développement	48
Conclusion	50
Annexe A. Liste indicative des institutions bilatérales de financement du développement	51
Annexe B. Principales forces et faiblesses du processus de collecte, de compilation, d'analyse et de dissémination des données sur le financement du développement	52
Annexe C. Expression des besoins en matériels de la Direction Générale de la Coopération	53
Annexe D. Liste des institutions rencontrées lors de la mission-pays	55
Références	56

Tableaux

Tableau 1.1. Ordres de grandeurs des apports TOSSD au Burkina Faso en 2017 (versements, USD million)	15
Tableau 4.1. Apports de financement public au Burkina Faso	25
Tableau 4.2. Compte financier en 2017 (en millions de FCFA)	26
Tableau 6.1. Formulaire de notification au niveau des activités des apports relevant du TOSSD (Chapitre 4, Section 2, des instructions de notification)	38
Tableau 7.1. Sources primaires d'information pour les opérations souveraines, par type d'apports et d'instruments	43

Abréviations et acronymes

APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'Aide au Développement
CIFE	Circuit Intégré des Financements Extérieurs
DCB	Direction de la coopération bilatérale
DCM	Direction de la coopération multilatérale
DGCOOP	Direction générale de la coopération
DDP	Direction de la dette publique
DGEP	Direction générale de l'économie et de la planification
DGTCP	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
DP/ONG	Direction du partenariat avec les organisations non gouvernementales
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MINEFID	Ministère de l'économie, des finances et du développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des nations unies
OSC	Organisations de la société civile
PGA	Plateforme de gestion de l'aide
PMA	Pays les moins avancés
PNDES	Plan national de développement économique et social
PPA	Parité de pouvoir d'achat
RCD	Rapport sur la coopération au développement

Introduction

Ce document présente les conclusions de l'étude pilote menée au Burkina Faso sur le nouveau cadre de mesure statistique du « soutien public total au développement durable » (en anglais TOSSD, ou « total official support for sustainable development »), y compris les conclusions de la mission-pays effectuée du 05 au 15 Mars 2019 à Ouagadougou.

Cette étude pilote s'inscrit dans le cadre d'une série d'études qui visent à s'assurer que la perspective des pays bénéficiaires est bien prise en compte dans le développement de la mesure TOSSD. Elle fait suite aux études menées précédemment au Sénégal (Delalande et Gaveau, 2018^[1]), aux Philippines (Delalande, Halvorson-Quevedo et Sangaré, 2018^[2]), au Nigeria (Delalande et al., 2018^[3]) et au Costa Rica (Bergebég-Ibanez et al., 2019^[4]). Plus précisément, ces études visent à informer les travaux du groupe de travail international sur TOSSD¹, dont fait partie le Burkina Faso et qui élabore la méthodologie statistique de la mesure TOSSD. Ainsi, ce document cible les membres de ce groupe de travail sur TOSSD, mais également tous les acteurs du développement intéressés par le développement de cette mesure (ex : fournisseurs de coopération, pays bénéficiaires, organisations de la société civile).

La première partie de ce rapport résume les principales conclusions et recommandations de l'étude pilote, y compris les premiers ordres de grandeur des flux de TOSSD vers le Burkina Faso. Cette partie a pour vocation de fournir un aperçu général des résultats de cette étude. Pour les lecteurs qui souhaiteraient obtenir plus d'information sur ses objectifs, le concept même de TOSSD ou le contexte du Burkina Faso, il est recommandé de démarrer la lecture à partir de la deuxième partie.

La deuxième partie fournit un aperçu du concept de TOSSD, des objectifs et de la méthodologie de l'étude pilote et décrit le paysage du financement économique et du développement du Burkina Faso.

La troisième partie fournit la perspective des acteurs burkinabè sur la méthodologie statistique TOSSD, telle que développée par le groupe de travail sur TOSSD au moment de la mission.

La quatrième partie fournit une évaluation rapide de la capacité du gouvernement à collecter, compiler, utiliser et diffuser les informations sur le financement du développement au Burkina Faso. Elle sera d'un intérêt particulier pour le gouvernement du Burkina Faso mais également les partenaires techniques et financiers au Burkina Faso, qui pourraient l'utiliser pour envisager la mise en place de programmes de renforcement des capacités du gouvernement burkinabè en matière de gestion de l'information sur les financements du développement.

¹ Pour plus d'information sur les travaux de ce groupe, voir : <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/tossd-task-force.htm>

Partie I. Synthèse des conclusions et recommandations

Chapitre 1. Principales conclusions

1.1. Concernant la pertinence de TOSSD et son utilité pour répondre aux besoins d'information du Burkina Faso sur les financements pour le développement durable

L'initiative TOSSD répond à de nombreux besoins d'information au Burkina Faso. À ce titre, l'initiative a été bien reçue par les acteurs rencontrés pendant l'étude pilote. La nouvelle mesure répond notamment à la nécessité de disposer de plus d'information sur la nature et l'évolution des ressources au-delà de l'aide publique au développement (APD) traditionnelle. Parmi ces informations, qui seront utiles notamment à plusieurs Directions du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement², à la Banque Centrale des États de l'Afrique et de l'Ouest et aux ministères sectoriels, figurent :

- **Les financements privés mobilisés par les interventions publiques extérieures** en faveur du développement. Cela comprend les instruments d'atténuation des risques utilisés à l'appui de projets du développement durable (ex : les garanties émises par les partenaires techniques et financiers). Cela comprend également les partenariats public-privé avec des multinationales, notamment via des technopoles. La société civile a recommandé à ce titre davantage de transparence sur les conditions associées aux partenariats public-privé.
- **Les opérations bilatérales des institutions financières de développement** mandatées pour soutenir le secteur privé dans les pays en développement (ex : opérations non-concessionnelles à destination du secteur privé).
- **La coopération Sud-Sud**, notamment l'assistance technique mise en œuvre au niveau des ministères sectoriels.
- **Les opérations des fonds fiduciaires** administrés par les organisations multilatérales.
- **Les nouveaux mécanismes de financement, notamment pour l'environnement**, que le Burkina Faso pourrait solliciter (ex : fonds fiduciaires créés par le Fonds pour l'Environnement Mondial, Fonds vert pour le climat, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, financements pour la non-dégradation des terres, etc.).
- **Les opérations à court-terme** des partenaires techniques et financiers qui permettent de soutenir des activités économiques (ex : culture de la pomme de terre en « contre-saison »).

TOSSD constitue un cadre de mesure statistique utile au Burkina Faso pour structurer ses efforts de collecte toujours plus large des données sur le financement pour le développement. La Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID) s'inscrit dans une dynamique de collecte chaque année plus large des flux de coopération, bien au-delà de l'aide publique au développement telle que définie par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE. De nombreuses actions sont menées pour une meilleure compréhension du paysage de développement. Par exemple, le dernier Rapport sur la coopération au développement publié en 2018

² Par exemple la Direction générale de la coopération, la Direction générale de l'économie et de la planification ou la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique.

incluait une partie concernant les financements innovants (DGCOOP, 2019^[5]). Les facilités de financements à court terme de certains bailleurs sont inclus dans la Plateforme de Gestion de l'Aide (PGA) et la DGCOOP souhaite également renforcer la collecte des informations sur la coopération Sud-Sud menée au niveau des ministères sectoriels.

Malgré des difficultés croissantes à exploiter les données de la PGA et à en assurer sa maintenance, le Burkina Faso dispose d'un processus de collecte, de compilation et d'analyse des financements du développement globalement maîtrisé. La DGCOOP du MINEFID produit annuellement depuis près de vingt ans le Rapport sur la coopération au développement du Burkina Faso (DGCOOP, 2018^[6]). L'étude pilote menée dans le pays démontre que le processus en place de collecte, de compilation, d'analyse et de dissémination des informations sur les financements du développement est un processus globalement maîtrisé malgré les nombreuses contraintes exogènes qui pèsent sur la DGCOOP et les difficultés rencontrées dans le processus de traitement et de collecte des données.

TOSSD pourrait être un outil utile pour soutenir l'agenda 2063 de l'Union Africaine en accompagnant le processus de cohérence avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment en matière de suivi des financements des grands projets de l'Union.

Les acteurs burkinabè ont rappelé l'utilité de certains flux qui ne feront pas partie du TOSSD mais qui sont critiques pour le développement durable parce qu'ils y contribuent positivement (les ressources domestiques nationales) ou négativement (flux illicites). Plusieurs acteurs rencontrés au Burkina Faso ont également souligné l'importance d'efforts complémentaires au TOSSD qui permettraient une vision encore plus large des apports soutenant en tout ou partie le développement durable, notamment : les ressources en provenance de la diaspora burkinabè, y compris les salaires des ressortissants burkinabè perçus dans un pays limitrophe ; les investissements directs étrangers ; les investissements de portefeuilles ou la philanthropie privée.

1.2. Concernant la perspective du Burkina Faso sur la méthodologie TOSSD

La définition du développement durable proposée dans la méthodologie est jugée pertinente dans le cadre de la mesure TOSSD. Elle correspond à la définition adoptée au niveau national.

Des suggestions ont été faites pour clarifier et simplifier certaines définitions et concepts de la méthodologie TOSSD, y compris le terme « bénéficiant d'un soutien public » dans la définition du TOSSD qui laisse planer une ambiguïté quant à l'origine exacte du soutien public (national ou international).

L'étude a montré que les avis étaient partagés concernant les critères d'éligibilité des activités au TOSSD.

- Certains acteurs ont considéré que le critère qui consiste à pouvoir établir un lien entre une activité TOSSD et une cible des objectifs du développement durable (ODD) était suffisant.
- D'autres acteurs ont considéré que ce critère n'était pas assez restrictif et ont suggéré que l'activité devrait non seulement pouvoir être liée directement à une cible, mais également ne pas impacter négativement une autre. Si une cible était impactée négativement, deux options pourraient être considérées : i) que l'activité soit éligible à TOSSD si un programme d'atténuation de ces impacts négatifs accompagne le projet ou ii) exclure cette activité du TOSSD, ce qui inciterait les partenaires techniques et financiers à consacrer plus d'efforts aux projets réellement centrés sur le développement durable.

Il a été suggéré que TOSSD pourrait accroître la visibilité de la coopération décentralisée par l'introduction d'une « modalité » dédiée dans la méthodologie TOSSD. La société civile a évoqué la pertinence de la coopération décentralisée jugée plus efficace et plus rapide à mettre en œuvre que la coopération menée par les grands bailleurs internationaux.

Certains acteurs ont proposé que soit étudiée la possibilité d'inclure des éléments liés à l'impact des activités dans la méthodologie TOSSD. À ce titre, la société civile a également souligné l'importance de s'assurer, au-delà de la visibilité, de l'efficacité des activités incluses dans TOSSD.

Concernant les activités à l'interface des piliers I et II de TOSSD, les acteurs rencontrés ont évoqué les éléments suivants :

- **La nécessité d'intégrer le changement de paradigme qui appelle à ne plus dissocier les questions politiques de paix et sécurité des questions de développement.** En ce qui concerne les opérations de maintien de la paix, les acteurs rencontrés ont insisté sur le fait que la paix est un prérequis à tout développement. Par conséquent, les opérations de maintien de la paix ont toute leur place dans TOSSD lorsqu'elles sont mandatées par les Nations Unies ou l'Union Africaine.
- **Concernant l'inclusion dans TOSSD des activités en matière de recherche au niveau régional et global, les acteurs rencontrés ont jugé que les critères proposés par le groupe de travail international³ sur TOSSD étaient appropriés.** Ainsi, les activités de recherche menées dans les pays donateurs pourraient être incluses si i) elles présentent des avantages significatifs pour les pays bénéficiaires et ii) si elles sont mises en œuvre en collaboration avec le pays bénéficiaire (ex : équipe mixte de recherche).

1.3. Ordres de grandeur de TOSSD pour le Burkina Faso⁴

Les apports publics au sein de TOSSD pour le Burkina Faso en 2017 sont estimés à 1 152 millions USD, ce qui est comparable au montant enregistré dans le système burkinabè⁵. A ce montant, s'ajoutent 38,6 millions USD de financements privés mobilisés par des interventions publiques (voir Tableau 1.1).

Comme souligné plus haut, les personnes interviewées pendant l'étude ont également souligné l'intérêt de compléter la mesure TOSSD avec d'autres indicateurs, tels que les flux privés aux conditions du marché (par exemple, les investissements directs étrangers) ou encore les dons des fondations philanthropiques. À ce titre, les statistiques de l'OCDE (s.d.^[7]) indiquent que les principales fondations philanthropiques privées actives dans le développement ont réalisé 26,4 millions USD de dons pour des projets au Burkina Faso en 2017. Néanmoins, ces flux privés ne font pas partie du cadre TOSSD et ne sont donc pas inclus dans le tableau ci-dessous (Tableau 1.1).

³ Pour plus d'information concernant le travail effectué par le groupe de travail, voir (en anglais): <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/tossd-task-force.htm>.

⁴ La DG-COOP a partagé les données dont elle dispose dans la PGA pour 2017 sur les financements engagés et perçus par le Burkina Faso. Ces données ont permis de compléter les données disponibles dans la base de données sur le financement du développement de l'OCDE (Système de Notification des Pays Créanciers),

⁵ Le montant présenté dans le Rapport de Coopération au développement s'élevait en 2017 à 1 139,64 millions USD (DGCOOP, 2018^[6])

**Tableau 1.1. Ordres de grandeurs des apports TOSSD au Burkina Faso en 2017
(versements, USD million)**

Catégorie d'apports	Estimations en USD million	Source	Notes
A. DONS			
Apports bilatéraux publics des fournisseurs membres du CAD (en dehors des institutions européennes)			
Dons (en dehors de la coopération technique)	316,7	OCDE	Y compris les allègements de dettes
Coopération technique	47,1		
Apports bilatéraux publics des fournisseurs non membres du CAD			
Dons (en dehors de la coopération technique)	22,8	OCDE, Gouvernement du Burkina Faso	
Coopération technique	0,03	OCDE	
Apports publics des institutions multilatérales (y compris des institutions européennes)			
Dons (en dehors de la coopération technique)	378,0	OCDE	
Coopération technique	1,9	OCDE	
B. TRANSACTIONS EN CAPITAL			
Apports publics bilatéraux des membres du CAD (en dehors des institutions européennes)			
Transactions en capital	70,1	OCDE	Prêts concessionnels et non-concessionnels, financements mezzanine, prises de participations et parts dans les organismes d'investissement collectifs, crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public
Apports publics bilatéraux des fournisseurs non-membres du CAD			
Transactions en capital	1,6	Gouvernement du Burkina Faso	Prêts concessionnels et non-concessionnels, financements mezzanine, prises de participations et parts dans les organismes d'investissement collectifs
Apports publics des institutions multilatérales (y compris des institutions européennes)			
Transactions en capital	313,7	OCDE, Gouvernement du Burkina Faso ⁶	Prêts concessionnels et non-concessionnels, financements mezzanine, prises de participations et parts dans les organismes d'investissement collectifs
Apports publics, total (A+B)	1 151,9		
C. Financements privés mobilisés par des interventions publiques			
Financements privés mobilisés par des interventions publiques	38,6	OCDE	Montants mobilisés à travers les garanties, prêts syndiqués, lignes de crédits, investissement directs dans les entreprises, parts dans les organismes d'investissement collectifs, financements de projets ou co-financements simples.

Source: OCDE (s.d.^[8]), Système de Notification des Pays Créanciers (<https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1>); Données fournies par le Gouvernement du Burkina Faso.

⁶ Les chiffres de l'OCDE ont été complétés par les données fournies par le gouvernement du Burkina Faso pour la Banque ouest-africaine de développement (BOAD, pour USD 25.1 million), la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA, pour USD 2.9 million) et la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC, pour USD 8.3 million).

Chapitre 2. Principales recommandations au Burkina Faso

L'étude révèle que, dans le cadre de l'élaboration de son Rapport sur la coopération au développement, le Burkina Faso pourrait étudier un certain nombre de pistes pour **élargir le périmètre de collecte d'information et la compréhension du paysage du financement du développement**. En repartant des éléments de conclusions présentés dans le chapitre précédent, les pistes d'amélioration par type d'apport sont les suivantes :

- **Les financements privés mobilisés par les interventions publiques extérieures en faveur du développement.** La DGCOOP pourra à terme consulter la base TOSSD pour avoir une liste de ces activités, notamment au travers des instruments d'atténuation des risques utilisés à l'appui de projets du développement durable (ex : garanties).
- **Les opérations bilatérales des institutions financières de développement** mandatées pour soutenir le secteur privé dans les pays en développement (ex : opérations non-concessionnelles à destination du secteur privé). La DGCOOP pourrait étudier plus avant la liste des institutions bilatérales (voir Annexe A) pour identifier les activités menées au Burkina Faso et engager un dialogue avec ces institutions pour maximiser leur intervention dans le pays, en ligne avec les ODD et le Plan national de développement économique et social.
- **La coopération Sud-Sud**, notamment l'assistance technique mise en œuvre au niveau des ministères sectoriels. La DGCOOP pourrait poursuivre ses efforts pour identifier les activités de coopération Sud-Sud menées par les ministères sectoriels, en commençant par un Ministère à titre pilote, par exemple dans le prochain Rapport sur la coopération au développement (ex : la Santé ou l'Éducation feraient de bons candidats).
- **Les opérations des fonds fiduciaires administrés par les organisations multilatérales.** La base de données TOSSD permettra au Burkina Faso d'envisager une veille sur la création de fonds fiduciaires. Entretemps, le questionnaire de collecte des données envoyé annuellement aux partenaires techniques et financiers par la DGCOOP pourrait inclure une requête spécifique pour les plus importantes institutions ayant des fonds fiduciaires, notamment l'Union Européenne, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement.

Il est urgent d'assurer le bon fonctionnement de la Plateforme de gestion de l'aide (PGA)⁷ par la mise à jour du serveur et sa maintenance régulière. À ce titre, les actions suivantes sont recommandées:

- **Confier formellement la maintenance du serveur PGA à l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC):** Une note en ce sens

⁷ La PGA est un système informatisé de gestion de l'aide modulaire, fourni par une organisation non gouvernementale américaine mis en place en 2007, dont la DGCOOP est l'administrateur. Ce système permet d'enregistrer les projets de développement selon différents paramètres (ex : titre et description du projet, secteur d'intervention, instrument financier, objectif de développement durable soutenu par le projet, montant de l'engagement, du versement, etc.), puis de produire des rapports sous divers formats, notamment Excel.

peut être envoyée à l'ANPTIC par la DGCOOP afin de mettre en place cette prise en charge du serveur (le coût annuel estimé de la maintenance du serveur se situe entre 300 et 1500 EUR).

- **Inscrire le coût annuel de maintenance du serveur PGA dans le budget général de la DGCOOP** pour les services de maintenance de l'ANPTIC. Ce coût apparaît comme un investissement stratégique au regard de l'importance de l'outil pour le processus de gestion des financements du développement.
- **Assurer une mission du fournisseur du logiciel auprès de l'ANPTIC et de la DGCOOP:**
 - Pour l'ANPTIC : installer le nouveau serveur ; mettre à jour les système d'exploitation et les différents services informatiques nécessaires ; former un ou plusieurs informaticiens de l'ANPTIC sur le nouveau serveur et la maintenance de la PGA ; éventuellement former un/des développeur(s) à la reprise du code de la PGA.
 - Pour la DGCOOP : former les nouveaux cadres et mettre à jour les connaissances des cadres travaillant déjà sur le système.

Une requête spécifique de financement pourrait être introduite auprès des partenaires techniques et financiers pour pallier les défis rencontrés par la DGCOOP autour de cinq objectifs majeurs:

- Assurer un approvisionnement stable en électricité.
- Disposer d'une connexion haut débit stable.
- Bénéficier des matériels informatiques et de bureau nécessaires à la tenue des activités.
- Mettre à jour et maintenir techniquement la plateforme de gestion de l'aide, tout en renforçant de façon plus générale les réflexes de maintenance.
- Former les cadres de la DGCOOP sur la PGA et potentiellement des développeurs informatiques.

Partie II. Le contexte et les objectifs de l'étude pilote

Chapitre 3. Pourquoi une étude pilote sur TOSSD au Burkina Faso?

3.1. Le concept de TOSSD

Le nouveau « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » adopté le 25 septembre 2015 lors du sommet de l'ONU est le plus large et le plus ambitieux jamais entériné. Sa mise en œuvre demandera la mobilisation de financements sans précédent pour atteindre les 17 ODD contenus dans l'accord. Toutes les sources de financement et tous les instruments disponibles devront être utilisés, et parfois combinés, pour répondre aux besoins immenses auxquels les pays en développement doivent faire face, dans une architecture du développement qui apparaît plus diversifiée, vaste et complexe.

3.1.1. *TOSSD : un cadre de mesure du financement du développement durable*

TOSSD⁸ est un cadre de mesure des financements extérieurs bénéficiant d'un soutien public à l'appui du développement durable. Il mesure l'ensemble des ressources fournies par les organismes publics bilatéraux et multilatéraux, quels que soient les instruments financiers utilisés ou le niveau de concessionnalité de ces ressources.

Le cadre TOSSD est particulièrement adapté au contexte actuel pour plusieurs raisons. D'abord, les pays les moins avancés sont toujours dépendants de l'APD des bailleurs traditionnels, mais nécessitent plus de ressources qui doivent provenir d'autres bailleurs publics, notamment émergents (ex : République populaire de Chine - ci-dessous « Chine », Afrique du Sud, pays arabes, etc.). Ensuite, le paysage du financement du développement est aujourd'hui caractérisé par la présence d'une multitude d'acteurs et de sources de financement et TOSSD vise précisément à prendre en compte l'ensemble des approches et modalités de financement du développement durable (ex : coopération Sud-Sud et triangulaire). Enfin, le financement privé joue aujourd'hui un rôle déterminant et le cadre TOSSD prévoit de mesurer la finance privée mobilisée par les interventions publiques.

TOSSD est conçu comme une mesure complémentaire et non substituable à l'APD. Il a pour objectif de créer des mécanismes incitatifs permettant l'utilisation de la finance publique internationale pour mobiliser des ressources supplémentaires pour le développement. Il vise également à créer un standard international de notification pour tous les fournisseurs de coopération pour le développement, y compris les pays émergents.

⁸ Le terme TOSSD vient du terme anglais « total official support for sustainable development » qui signifie « soutien public total au développement durable ». Plus d'informations sur TOSSD sont disponibles (en anglais) sur : (OCDE, s.d.^[24]).

3.1.2. *L'architecture actuelle de TOSSD*

Le concept de TOSSD est composé de deux piliers mesurant les apports de ressources bénéficiant d'un soutien public. Le premier pilier mesure les flux transfrontaliers au service des ODD et le second les ressources apportées aux leviers du développement (ex : actions en faveur de la paix et de la sécurité), aux Biens Publics Internationaux et à la réponse aux défis globaux.

Afin d'opérationnaliser le concept TOSSD, un groupe de travail⁹ a été mis en place en Juillet 2017 pour en définir les paramètres techniques et s'assurer qu'il soit en conformité avec les normes statistiques internationales.

3.2. L'importance d'impliquer les pays partenaires

Afin d'établir TOSSD comme une norme statistique internationale qui soit viable, pertinente et robuste, le soutien et l'engagement des pays en développement est crucial. L'OCDE a déjà réalisé quatre études pilotes au Sénégal en 2016 (Delalande et Gaveau, 2018^[1]), aux Philippines en 2017 (Delalande, Halvorson-Quevedo et Sangaré, 2018^[2]), au Nigéria en 2018 (Delalande et al., 2018^[3]) et au Costa Rica en 2018 (Bergal-Ibanez et al., 2019^[4]). Ces pilotes ont permis de fournir des éclairages importants, notamment concernant le périmètre statistique de TOSSD (ex : discussions sur la pertinence du cadre de mesure et comment s'assurer qu'une activité soutient effectivement le développement durable), les méthodes de mesure envisagées (ex : mesure de la coopération technique) ou encore le potentiel de la mesure de TOSSD à répondre aux besoins d'information en termes de politique et de planification des pays en développement (ex : budget, comptes nationaux, balance des paiements, soutenabilité de la dette).

3.3. Objectifs et méthodologie de l'étude pilote

Les objectifs principaux de l'étude pilote au Burkina Faso ont été i) d'identifier dans quelle mesure TOSSD peut prendre en compte la perspective et les besoins d'information du Burkina Faso et ii) de tester les différents paramètres de TOSSD dans le contexte particulier du pays. En particulier, l'étude a visé à :

- Tester et affiner la méthodologie développée par le groupe international de travail sur TOSSD notamment concernant le périmètre statistique de la mesure et des critères d'éligibilité. L'étude pilote visait à alimenter le travail de ce groupe en se focalisant sur des thèmes particulièrement pertinents dans le contexte du Burkina Faso.
- Fournir des estimations de flux TOSSD vers le Burkina Faso.
- Réaliser une évaluation rapide de la capacité du Burkina Faso à collecter, compiler et utiliser des données sur le financement public externe en soutien des ODD.

La méthodologie pour mener à bien l'étude pilote a consisté en une analyse documentaire et statistique, une mission-pays et un rapport d'étude final (le présent document).

3.3.1. *Analyse documentaire et statistique*

L'analyse documentaire a compris tout d'abord l'examen des principaux documents liés au financement du développement au Burkina Faso, les dernières lois de finances et les documents budgétaires récents, les revues du Fonds Monétaire International, les documents pertinents liés à la déclaration de Paris et au Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, etc. En ce qui concerne

⁹ Pour plus d'information concernant le travail effectué par le groupe de travail, voir (en anglais): <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/tossd-task-force.htm>.

la composante évaluation des capacités de l'étude, l'analyse documentaire a consisté en l'examen de l'architecture et des différents processus qui permettent au pays de collecter, d'analyser et de prendre en compte dans les processus décisionnels les apports publics de financements extérieurs.

L'analyse documentaire a également permis de préparer une méthodologie spécifique et un guide d'interview pour mener à bien la mission-pays.

L'analyse statistique a consisté en un examen des données disponibles sur les financements extérieurs au Burkina Faso sur la base des statistiques du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, complétées par d'autres sources internationales disponibles (Banque mondiale, Fonds Monétaire International, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, sources de données commerciales privées, etc.).

3.3.2. *Mission-pays et rapport final*

La mission-pays a consisté en une série d'entretiens semi-structurés avec une grande variété d'acteurs-clés impliqués dans le financement du développement sur les objectifs et le périmètre de TOSSD, ses caractéristiques essentielles et ses paramètres statistiques (Benn et al., 2018^[9]). Avant la mission-pays, un questionnaire spécifique a été préparé pour informer les correspondants burkinabè des questions posées lors des entretiens, dans le but de permettre aux personnes interrogées de préparer leurs réponses avant la mission.

Les objectifs fixés avec le gouvernement étaient donc de :

- Déterminer dans quelle mesure TOSSD peut répondre aux besoins d'information des différents interlocuteurs (voir Annexe D) concernant la gestion des apports de financement du développement¹⁰.
- Tester certains paramètres statistiques et techniques, ainsi que la méthodologie TOSSD.
- Examiner la capacité du pays à accéder, analyser et intégrer les données sur le financement du développement externe dans les processus de planification stratégique (ex : existence et utilisation d'un système d'information sur le financement du développement).
- Identifier de potentielles zones d'amélioration des données sur le financement du développement (ex : disponibilité des informations concernant les apports des donateurs émergents, des fonds fiduciaires, etc.) et examiner dans quelle mesure les données relatives aux projets disponibles au CAD reflètent les transferts financiers réels tels qu'enregistrés dans le pays partenaire.

L'étude pilote s'est conclue par un rapport final que constitue le présent document.

3.4. Le Burkina Faso comme pays pilote pour étudier la perspective des pays partenaires sur TOSSD

Malgré d'importants progrès dans les dernières années en matière de développement, notamment par exemple en termes d'augmentation de l'espérance de vie, le Burkina Faso continue à faire face à de nombreux défis.¹¹ Le Burkina Faso fait partie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) selon la classification des Nations Unies et à ce titre, présente d'importants besoins en matière de financement du

¹⁰ Y compris le niveau de détail qui leur serait utile dans l'élaboration des politiques nationales et les prises de décision en général.

¹¹ Le Burkina Faso est par exemple 183ème sur 189 pays sur l'indicateur de développement humain du PNUD en 2018 (PNUD, 2018^[12]).

développement. Si le pays attire des montants significatifs de financements concessionnels¹², il ne bénéficie pas encore de montants importants de fonds privés mobilisés par des interventions publiques extérieures¹³. Une étude pilote au Burkina Faso apparaissait particulièrement utile pour identifier comment TOSSD peut aider le gouvernement burkinabè à tirer profit de l'évolution du paysage du financement du développement, en prenant en compte l'ensemble des ressources internationales disponibles au service du développement, concessionnelles et non concessionnelles, publiques et privées.

¹² En 2016, le Burkina Faso a attiré près de 1,4 milliard USD de financements concessionnels de la part des fournisseurs de coopération bilatéraux et multilatéraux et 315 millions USD d'autres apports du secteur public (Source : Statistiques de l'OCDE, tous bailleurs, en engagements, prix courants de 2016 (OCDE, s.d.^[8]).

¹³ Entre 2012 et 2015 le Burkina Faso n'a reçu que 28.4 millions USD en fonds privés mobilisés par le secteur public selon les données statistiques de l'OCDE (Benn, Sangaré et Hos, 2017^[25]).

Chapitre 4. Contexte : l'importance stratégique d'une vision plus large des financements extérieurs pour le développement

4.1. La situation économique et de développement au Burkina Faso

Situé en Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso est un pays enclavé au sud du désert du Sahara et entouré de six pays: le Mali, le Niger, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Avec, en 2018, une population de 19 751 535 habitants et un ratio du revenu national brut annuel par habitant de 660 USD, le Burkina Faso est un des pays à faible revenu, classé dans le Groupe des pays les moins avancés (Banque Mondiale, 2019^[10]).

Le Burkina Faso a connu une croissance du produit intérieur brut robuste ces dernières années. Entre 2015 et 2018, celle-ci s'est établie aux alentours de 6% par an. Le produit intérieur brut par habitant du Burkina Faso a doublé depuis 1990 (avec un produit intérieur brut total de 14,44 milliards USD) (Banque Mondiale, 2019^[10]). L'indice de développement humain (IDH) du pays est passé de 0,286 à 0,423, ce qui représente une augmentation de 48,1% entre 2000 et 2017 (PNUD, 2018^[11]). Malgré cette amélioration, le Burkina Faso se classe néanmoins 183^{ème} sur 189 pays en matière d'IDH, faisant ainsi partie du groupe de développement humain inférieur (la moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne est de 0,537) (PNUD, 2018^[12]). L'espérance de vie est d'environ 60 ans et plus de 65% des personnes âgées de plus de 15 ans sont analphabètes, ce qui a pour conséquence des ressources humaines globalement peu qualifiées (Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 2016^[13]).

De fortes inégalités en matière d'éducation, de revenus et d'espérance de vie, un système de production national inadéquat et une gouvernance qui reste à améliorer constituent des obstacles importants au développement du Burkina Faso (Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 2016^[13]). Le pays est confronté à une forte croissance démographique, à des conditions agro-climatiques difficiles telles que la sécheresse, une insécurité alimentaire persistante et des ressources naturelles limitées. Au Burkina Faso, la part de l'emploi dans l'économie alimentaire représente plus de 80% de l'emploi total (Allen, Heinrigs et Heo, 2018, p. 8^[14]). L'emploi agricole est fortement influencé par les secteurs d'exportation, par exemple la production de coton, qui est la principale culture de rapport.

Le rapport « Doing Business 2020 » indique que le Burkina Faso se situe au 151^{ème} rang (sur 190 économies classées) avec un score de 51,4 sur 100 (BIRD / Groupe Banque Mondiale, 2019^[15]). Le raccordement à l'électricité est le défi principal rencontré au Burkina Faso par les acteurs économiques (le pays se place 183^{ème} sur 190). Les autres principaux défis rencontrés par le pays sont l'exécution des

contrats¹⁴ (au 165^{ème} rang), le paiement des taxes et impôts¹⁵ (154^{ème}) ainsi que l'accès au crédit¹⁶ (l'économie burkinabè se place au 152^{ème} rang du classement). Le Burkina Faso enregistre également un faible score en termes de transfert de propriété¹⁷ et se situe au 141^{ème} rang en la matière. Le pays obtient néanmoins des scores au-dessus de la moyenne en ce qui concerne la création d'entreprise (le pays se place au 88^{ème} rang sur 190 pays étudiés)¹⁸. (BIRD / Groupe Banque Mondiale, 2019_[15]).

Le Rapport sur la Compétitivité Mondiale (« Global Competitiveness Report ») du Forum économique mondial classe le Burkina Faso 124^{ème} sur 140 économies classées. Les défis principaux rencontrés en matière de compétitivité sont « les compétences de la main d'œuvre et l'éducation »¹⁹, « la capacité d'innovation »²⁰ et la « santé »²¹ (World Economic Forum, 2014_[16]). La corruption demeure un problème important au Burkina Faso. Le pays se situe ainsi à la 78^{ème} place dans le classement des 180 pays sur l'indice de perception de la corruption 2018 (Transparency International, 2018_[17]).²²

Le Burkina Faso fait également face à d'autres défis, notamment le déficit d'infrastructures sociales et physiques, la détérioration de la situation en matière de sécurité et le malaise de la population en expansion rapide au sujet des perspectives économiques (IMF, 2019_[18]). Les facteurs limitant la compétitivité de l'économie sont le manque d'infrastructures, la faible productivité et le besoin d'activités agricoles à forte valeur ajoutée. Il est également nécessaire de diversifier l'économie et de permettre au secteur financier de mieux soutenir la croissance inclusive (IMF, 2019_[18]).

En outre, le Burkina Faso est également confronté à une migration entraînant un exode rural et des mouvements migratoires internationaux vers et depuis les pays de la sous-région. Le Burkina Faso a ainsi souffert des effets négatifs sur le commerce et l'emploi des crises récentes, notamment en Côte d'Ivoire voisine. Le conflit ethnique a ainsi empêché plusieurs centaines de milliers de travailleurs agricoles saisonniers burkinabè de trouver un emploi dans les pays voisins (par exemple dans les plantations de cacao) (CIA, s.d._[19]). En raison de l'intensification des activités terroristes ces dernières années (de 2011 à aujourd'hui), la sécurité régionale est l'un des principaux obstacles au développement économique. Le

¹⁴ L'indicateur « Exécution des contrats » mesure le temps, le coût pour la résolution d'un litige commercial par un tribunal de première instance ainsi que l'indice relatif à la qualité des procédures judiciaires qui évalue si chaque économie a adopté une série de bonnes pratiques qui favorisent la qualité et l'efficacité du système judiciaire.

¹⁵ Cet indicateur liste les taxes et impôts qu'une entreprise de taille moyenne doit régler ou retenir chaque année. Il offre aussi une mesure de la charge administrative dans le paiement de taxes, en analysant le nombre de paiements requis, le nombre d'heures consacrées à la préparation, au dépôt et au paiement, ainsi que le % des bénéfices qu'un entrepreneur doit payer en taxes et impôts.

¹⁶ L'indicateur d'accès au crédit examine « la profondeur des systèmes d'information sur le crédit et l'efficacité des lois sur les garanties et les faillites pour faciliter les prêts » (BIRD / Groupe Banque Mondiale, 2019_[15]).

¹⁷ Cet indicateur mesure la facilité qu'ont les entreprises à enregistrer leurs titres de propriété. Le nombre d'étapes, la durée et les coûts sont ainsi évalués.

¹⁸ Cet indicateur examine les conditions de création d'une entreprise. Le nombre d'étapes, la durée et les coûts d'une société à responsabilité limitée pour pouvoir légalement commencer son activité sont ainsi évalués.

¹⁹ Le pilier compétences de l'Indice mondial de compétitivité 4.0 évalue le niveau général des compétences de la main-d'œuvre ainsi que la quantité et la qualité de l'éducation. Bien que le concept de qualité de l'éducation soit en constante évolution, d'importants facteurs de qualité sont aujourd'hui : le développement de la culture numérique, les compétences interpersonnelles et la capacité de penser de façon critique et créative.

²⁰ Le pilier de la capacité d'innovation de l'Indice mondial de compétitivité 4.0 évalue la quantité et la qualité de la recherche et du développement formels, c'est à dire dans quelle mesure l'environnement d'un pays encourage la collaboration, la connectivité, la créativité, la diversité et la confrontation d'idées au travers de visions et d'angles différents, et la capacité de transformer les idées en nouveaux biens et services.

²¹ Le pilier santé de l'indice mondial de compétitivité 4.0 évalue l'espérance de vie ajustée en fonction de la santé (HALE) — le nombre moyen d'années pendant laquelle un nouveau-né peut s'attendre à vivre en bonne santé.

²² L'IPC utilise une échelle allant de 0 (hautement corrompu) à 100 (très propre).

Burkina Faso joue un rôle important dans le maintien de la paix et de la stabilité en Afrique de l'Ouest (Zhou, 2018^[20]).

Le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 est axé sur trois piliers:

- i. réformer les institutions et moderniser l'administration,
- ii. développer le capital humain,
- iii. dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois (Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 2016^[13]).

Les Objectifs de développement durable ont été incorporés dans le PNDES 2016-2020 avec le souhait de « réaliser la transformation structurelle de l'économie burkinabè afin de parvenir à une croissance forte, durable, résiliente et inclusive qui crée des emplois décents et améliore le bien-être social » (Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 2016^[13]). Sa vision repose sur les principes de leadership national, d'équité, de subsidiarité et de partenariat, de gestion axée sur les résultats et d'activités favorables. Outre le PNDES, la « Vision 2040 » du Burkina Faso aspire à plus de décentralisation d'ici 2040.

4.2. Le financement du développement

4.2.1. Le Burkina Faso, bénéficiaire de l'APD

En 2017, le Burkina Faso a bénéficié d'APD²³ pour un montant brut de 1 005,9 millions USD (APD nette de 885,4 millions USD²⁴), provenant des pays membres et non membres du CAD et d'organisations multilatérales. Les principaux fournisseurs d'APD ont été l'Association internationale de développement (21% de l'APD brute totale), les institutions de l'UE (19%) et la France (11%). Entre 2013 et 2017, le pays a reçu en moyenne 1 091 millions USD d'APD par an (OCDE, s.d.^[8]). Cependant, les données montrent une légère baisse en termes réels de 1 104,4 millions USD à 1 005,9 millions USD entre 2013 et 2017.

En termes d'autres apports du secteur public²⁵, le Burkina Faso en a reçu 2,7 millions USD en 2013 et 104,7 millions USD en 2017. Le Burkina Faso a bénéficié également de crédits à l'exportation garantis par le secteur public pour un montant de 0,7 million USD en 2017 (voir Tableau 4.1). Il est important de souligner que ces montants n'intègrent que ceux notifiés au Système de Notification des Pays Créanciers de l'OCDE. Ainsi, ils ne prennent pas en compte la totalité des autres apports du secteur public provenant d'autres pays, ni la coopération Sud-Sud par exemple.

Tableau 4.1. Apports de financement public au Burkina Faso

Type de flux (USD million)	2013	2014	2015	2016	2017
Aide publique au développement (APD)	1 104,4	1 180,1	1 069,4	1 095,4	1 005,9
Autres apports du secteur public (AASP)	2,7	0	38,5	56,4	104,7
Crédits à l'exportation garantis par le secteur public	0,1	0	8,4	9,2	0,7

Note : Décaissements bruts, aux prix constants de 2016, de tous les fournisseurs membres du CAD, non membres du CAD et des institutions multilatérales. Source : (OCDE, s.d.^[8]), Système de notification des pays créanciers, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1>.

²³ Dans le présent rapport, le terme APD désigne l'APD bilatérale et les flux de sortie concessionnels d'organisations multilatérales.

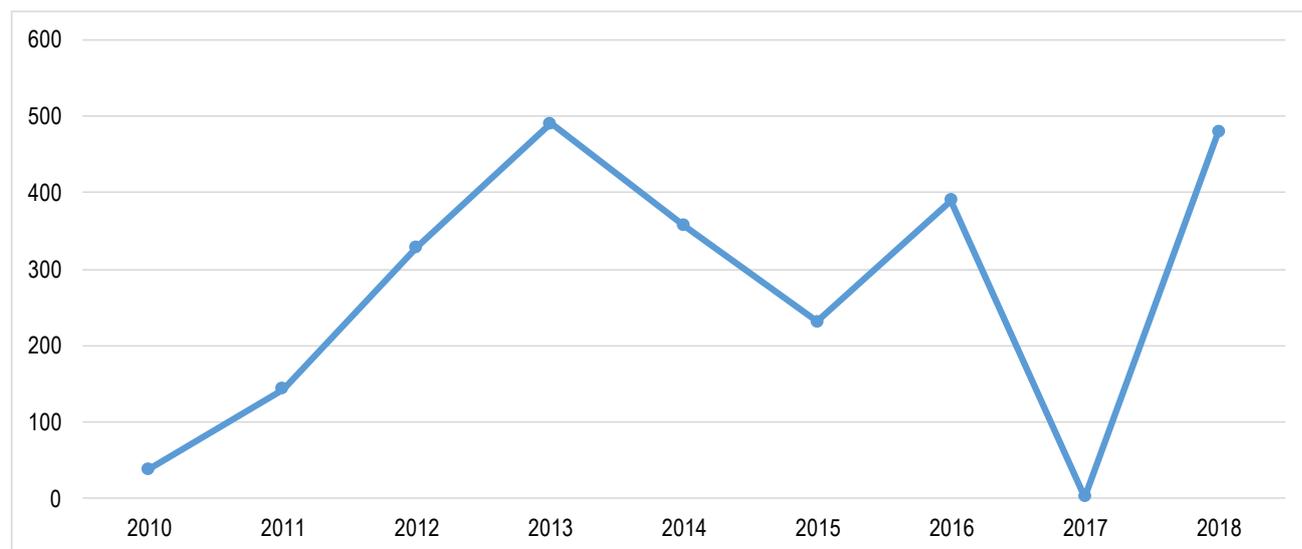
²⁴ En décaissements, prix de 2016, de tous les pays du CAD, non-membres du CAD et agences multilatérales notifiant au Système de Notification des Pays Créanciers (OCDE, s.d.^[8]).

²⁵ Les AASP comprennent les apports non concessionnels bilatéraux et des organisations multilatérales.

4.3. Flux non officiels vers le Burkina Faso

Les entrées nettes d'investissements directs étrangers au Burkina Faso (Graphique 4.1) ont connu une tendance globalement positive, mais heurtée, entre 2010 et 2017.²⁶ Les différents soubresauts politiques de la dernière décennie ont impacté les investissements étrangers au Burkina Faso, notamment suite à la tentative avortée de coup d'État à la fin 2015 et l'instabilité qui en a découlé.

Graphique 4.1. Les entrées nettes d'investissements directs étrangers au Burkina Faso (million d'USD courants)



Source : Illustration des auteurs, basée sur (Banque Mondiale, 2019₍₁₀₎) - Investissements Direct Étrangers, flux entrants nets (BoP, USD Courants) - Burkina Faso, <https://data.worldbank.org/country/burkina-faso>.

La catégorie « autres investissements » – comprenant administrations publiques et autres secteurs – a représenté la plus grande partie des importations de capitaux en 2017, suivie de celle des « investissements de portefeuille » et des « investissements directs étrangers » (voir Tableau 4.2).

Tableau 4.2. Compte financier en 2017 (en millions de FCFA)

Compte financier	805 616
Investissements directs étrangers	1 494
Investissements de portefeuille	130 035
Dérivés financiers	0
Autres investissements	674 087

Source : (Banque Central des États de l'Afrique de l'Ouest; Ministère de l'Économie, des Finances et du développement, 2017₍₂₁₎), Balance des paiements et position extérieure globale du Burkina Faso, <https://www.bceao.int/sites/default/files/2019-02/Balance%20des%20paiements%20et%20position%20ext%C3%A9rieure%20globale%20-%20Burkina%202017.pdf>

²⁶ Investissements Direct Étrangers, flux entrants nets (BoP, USD Courants) - Burkina Faso (Banque Mondiale, 2019₍₁₀₎).

Enfin, le Burkina Faso a connu une très forte augmentation des envois de fonds personnels provenant de la diaspora burkinabè entre 2010 et 2018. Le Burkina Faso a ainsi reçu plus de 380 millions USD de transferts personnels en 2018, soit presque quatre fois plus qu'en 2010.²⁷

²⁷ Envois de fonds personnels reçus (USD courants) - Burkina Faso dans (Banque Mondiale, 2019_[10]).

Partie III. Commentaires du Burkina Faso sur les instructions de notification du TOSSD

Chapitre 5. Des concepts et définitions pertinents mais des critères d'éligibilité à renforcer

Le chapitre qui suit présente les retours des personnes interviewées (voir Annexe D) sur certains éléments très ciblés des instructions de notification du cadre statistique du TOSSD (version 1.3 en date du 20 décembre 2018) (Benn et al., 2018^[9]). Ces éléments faisaient partie des points que l'étude cherchait à valider auprès des pays partenaires, en vue de confirmer ou compléter les résultats des études pilotes précédentes au Costa Rica (Berbegal-Ibanez et al., 2019^[4]) et au Nigeria (Delalande et al., 2018^[3]).

5.1. Définition du TOSSD

Définition du cadre de la mesure TOSSD (§8 des instructions de notification)

8. La mesure statistique du soutien public total au développement durable (TOSSD d'après sa désignation en anglais) porte sur l'ensemble des apports de ressources bénéficiant d'un soutien public destinées à œuvrer en faveur du développement durable dans les pays en développement et à soutenir les leviers du développement et/ou à s'attaquer aux défis mondiaux aux niveaux régional ou mondial.

Les acteurs rencontrés au Burkina Faso ont généralement bien accueilli la définition du TOSSD. Toutefois, certains acteurs ont souligné l'ambiguïté de la formulation « bénéficiant d'un soutien public » qui, selon eux, pourrait laisser sous-entendre que la mesure :

- Inclut le soutien public au niveau national, c'est-à-dire par le pays bénéficiaire ou à travers son budget d'État, ou bien
- N'inclut pas les apports strictement publics (ex : un prêt de la France au Burkina Faso).

Plusieurs propositions de clarifications ont été suggérées afin de lever ces ambiguïtés. Une première proposition consiste à préciser qu'il s'agit d'une mesure relative aux « apports extérieurs » tandis que la seconde suggère de dissocier, au sein de la définition, les apports strictement publics de ceux qui bénéficient d'un soutien public (i.e. les ressources privées mobilisées). En outre, compte tenu de l'étendue des ODD, il a été suggéré de changer la désignation « pays en développement » en « pays nécessitant d'un soutien particulier en matière de développement durable ». Enfin, il a été conseillé de simplifier la définition, par exemple en la scindant en deux phrases.

Compte tenu de ces commentaires, le groupe de travail TOSSD pourrait envisager de retravailler la définition dont une reformulation pourrait être la suivante :

« La mesure statistique du soutien public total au développement durable (TOSSD d'après sa désignation en anglais) porte sur l'ensemble des apports extérieurs de ressources publiques, ou bénéficiant d'un soutien public [OU sur l'ensemble des apports extérieurs de ressources publiques, y compris les ressources privées qu'elles mobilisent] destinées à œuvrer en faveur du développement durable dans les pays nécessitant un

soutien particulier dans ce domaine. Cela inclut également les apports visant à soutenir les leviers du développement et/ou à s'attaquer aux défis mondiaux aux niveaux régional ou mondial. »

Définition du développement durable (§10-11 des instructions de notification)

10. La notion de « développement durable » est définie comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

11. Le « développement durable » dans le contexte du TOSSD est intrinsèquement lié aux ODD tels que convenus dans le Programme 2030. Les activités relevant du TOSSD appuient la mise en œuvre des ODD grâce à la production d'une croissance économique durable, assurant l'inclusion sociale, sans porter atteinte à l'environnement. Lorsque s'achèvera le Programme 2030 et qu'il sera remplacé par un autre cadre, la mesure du TOSSD sera actualisée de sorte qu'elle soit rattachée à ce cadre.

Les acteurs rencontrés au Burkina Faso ont salué la cohérence entre la définition du développement durable proposée pour le TOSSD et celle adoptée au niveau international. Au niveau national, la Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable, définit le développement durable comme la synergie des trois dimensions du développement durable que sont : (i) l'efficacité économique qui vise les objectifs de croissance et d'efficience de la gestion de l'économie, (ii) la viabilité environnementale qui vise à préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles et (iii) l'équité sociale qui vise à satisfaire les besoins humains et à répondre à des objectifs d'équité et de cohésion sociale. Parmi les personnes rencontrées, certaines ont considéré que, dans le cadre du Burkina Faso, et pour un meilleur suivi des financements au profit du développement durable, il serait intéressant d'éclater cette définition afin de mettre en évidence ces trois dimensions du développement durable et de s'assurer qu'aucune dimension ne soit occultée, en particulier la dimension culturelle parfois oubliée.

La définition proposée a été considérée suffisante pour répondre au cadre de mesure du TOSSD compte tenu du fait qu'elle adopte la définition proposée par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adoptée par les différents pays. Les personnes interviewées ont souligné l'importance de lier le TOSSD au cadre des objectifs de développement durable afin d'assurer la cohérence entre les objectifs et le financement.

Il a été également souligné que le TOSSD pourrait aider à soutenir l'Agenda 2063 en accompagnant le processus de cohérence des deux agendas mais aussi en intégrant, dans le suivi, les financements pour la mise en œuvre des grands projets de l'Union africaine (les projets de grande envergure en matière d'infrastructure, les financements Sud-Sud avec la Chine). À ce titre, le Burkina a déjà mis en place une table de correspondance entre les ODD, l'agenda 2063 et le Plan national de développement économique et social. Les projets de développement durable au Burkina Faso s'inscrivent aussi dans d'autres cadres tels que le Schéma National du Développement Durable et l'étude Nationale Prospective 2025.

Définition de « apports de ressources » (§12 des instructions de notification)

12. Conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba, le terme « ressources » dans la définition du TOSSD se réfère à la fois à des ressources financières et à des ressources techniques. Les apports de ressources recouvrent les transactions monétaires et non monétaires avec les bénéficiaires de TOSSD œuvrant au développement durable au cours d'une année donnée.

L'étude a confirmé que la définition d'apports de ressources devrait couvrir aussi bien les ressources financières que techniques, et ce afin de permettre aux pays d'obtenir une réelle visibilité des appuis techniques et de mieux cerner la part de cet appui technique dans les flux de ressources.

Définition de « bénéficiaire d'un soutien public » (§13 des instructions de notification)

13. Le TOSSD vise à rendre compte de la totalité des instruments et modalités de coopération pour le développement fournis par le secteur public ou bénéficiaire d'un soutien de sa part, y compris des mécanismes mobilisant des ressources auprès du secteur privé, aux fins du développement durable. Par conséquent, dans le contexte du TOSSD, les « ressources bénéficiaires d'un soutien public » sont définies comme :

a) les ressources fournies par :

i) des organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou des organismes agissant pour le compte d'organismes publics ; et

ii) des entreprises du secteur public.

b) les ressources privées mobilisées grâce à des interventions du secteur public, pour lesquelles un lien de causalité direct entre les fonds privés mobilisés et l'intervention du secteur public peut être démontré.

L'étude a confirmé l'utilité, du point de vue des acteurs burkinabè, d'établir une distinction entre, d'un côté, les apports de ressources transfrontaliers à l'appui du développement durable (pilier I) et, de l'autre, les apports de ressources visant à soutenir les leviers du développement et/ou à s'attaquer aux défis mondiaux aux niveaux régional ou mondial et les biens publics mondiaux (pilier II). Certaines personnes interviewées ont, cependant, souligné que le terme « transfrontalier » pouvait prêter à confusion en laissant entendre qu'il pourrait s'agir de flux de ressources avec uniquement les pays limitrophes.

Par ailleurs, bien que l'étude ait confirmé que, du point de vue des personnes interviewées, la perspective bénéficiaire de la mesure TOSSD devait prévaloir, elle a aussi mis en exergue qu'une perspective fournisseur s'avèrerait utile pour les pays bénéficiaires. Elle permettrait d'inciter certains pays à davantage développer leurs programmes de coopération mais aussi, plus généralement, à informer les pays en développement sur qui finance quoi dans leur pays, et quelle institution met en œuvre une activité donnée (une organisation non gouvernementale, une organisation multilatérale, etc.)

5.2. Principaux concepts statistiques (chapitre 1, section 1.2 des instructions)

Les concepts de fournisseur et bénéficiaire (§26 des instructions de notification)

26. **Les fournisseurs multilatéraux** sont des organismes, institutions ou organisations de caractère international, ou encore des fonds, ayant pour membres des pouvoirs publics qui sont représentés, au niveau le plus élevé de la prise de décision, par des personnes agissant en qualité et non à titre personnel. Au nombre des institutions multilatérales figurent : i) les agences, programmes, fonds et commissions des Nations Unies ; ii) le Fonds monétaire international ; iii) le Groupe de la Banque mondiale ; iv) les banques multilatérales de développement²⁸ ; v) les institutions de l'Union européenne ; et vi) d'autres fonds, partenariats, initiatives et facilités de financement multilatéraux.

Les acteurs rencontrés ont confirmé la définition proposée pour les organisations multilatérales. Toutefois, ils ont suggéré d'ajouter une parenthèse (ou une note de bas de page) après « international » pour clarifier « y compris régional et sous régional », ainsi que pour ajouter « etc. » à la note de bas de page n°14 des instructions de notification.

²⁸ Exemples de banques de développement régionales : Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement, Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, Banque islamique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Pour la Direction de la coopération multilatérale du Gouvernement du Burkina Faso, il est important de pouvoir identifier en amont le mécanisme utilisé, c'est-à-dire le fonds fiduciaire dans le cas présent. L'absence d'information sur les fonds fiduciaires signifie des opportunités perdues de financement pour le Burkina Faso. La Direction de la coopération multilatérale a également souligné l'importance de prendre en compte la mobilisation des ressources domestiques pour le développement durable.

Maturité des transactions couvertes (§40-41 des instructions de notification)

40. S'agissant des apports de capitaux, le périmètre du pilier consacré aux apports transfrontaliers des ressources de TOSSD comprend des opérations à long terme (c'est-à-dire ayant une maturité supérieure à un an), en droite ligne des statistiques sur la balance des paiements et/ou du système de comptabilité nationale.

41. Des données seront également recueillies concernant les transactions financières à court terme à l'appui du développement durable dans les pays bénéficiaires de TOSSD. Afin d'éviter une prolifération d'enregistrements à effectuer, ces données devraient être notifiées de manière agrégée (par pays bénéficiaire). Dans la communication des données sur le TOSSD, les financements à court terme seront présentés séparément de ceux à long terme.

L'étude a confirmé que les activités de court-terme avaient toute leur place dans le TOSSD. Au Burkina Faso, des prêts de microfinance à court terme – de moins d'un an de maturité – permettent en particulier de soutenir des activités de « contre-saison » (i.e. des activités qui permettent la liaison entre deux saisons comme la culture de la pomme de terre).

Critères d'éligibilité spécifiques

Critères d'éligibilité concernant le développement durable (§42-44 des instructions de notification)

42. Dans le contexte du TOSSD, une activité est considérée œuvrer en faveur du développement durable si elle contribue directement à au moins l'une des cibles des ODD telles qu'identifiées dans la liste officielle des cibles des ODD élaborée et tenue à jour par la Commission de statistique des Nations Unies.

43. Il peut exister des cas dans lesquels les entités déclarantes ne parviennent pas à trouver de lien direct avec l'une des cibles des ODD. Cela s'explique par le fait que les cibles des ODD traduisent une ambition mondiale et peuvent donc ne pas englober, dans leur formulation finale, toutes les dimensions d'une problématique donnée relative au développement.

44. Lorsqu'une entité déclarante ne parvient pas à trouver de lien direct entre l'une de ses activités apportant une contribution cruciale au développement durable et une cible des ODD, elle pourra néanmoins la notifier, en la mettant en relation avec un Objectif et en fournissant une justification appropriée.

L'étude a montré que les avis étaient partagés concernant les critères d'éligibilité. Certains acteurs ont considéré que le critère qui consiste à pouvoir établir un lien entre une activité TOSSD et une cible des ODD était suffisant, tandis que d'autres ont considéré que ce critère n'était pas assez restrictif.

Certains acteurs ont donc indiqué qu'au-delà du lien avec la cible, il faudrait s'assurer que l'activité respecte bien les trois dimensions de la définition du développement durable (économique, environnemental, social)²⁹. D'autres ont précisé qu'une activité éligible à TOSSD devrait non seulement

²⁹ La durabilité au Burkina Faso est définie comme la « qualité d'un produit, d'une action, d'une activité, d'un processus ou d'un système remplissant les trois conditions du développement durable à savoir l'efficacité économique, la viabilité environnementale et l'équité sociale » (Gouvernement du Burkina Faso, 2013^[26]).

pouvoir être lié directement à une cible mais également ne pas en impacter négativement une autre. Si, toutefois, une cible était impactée négativement deux options pourraient être considérées :

- L'activité reste éligible à TOSSD si un programme d'atténuation de ces impacts négatifs accompagne le projet, ou
- L'activité est exclue du TOSSD, ce qui inciterait les partenaires techniques et financiers à consacrer plus d'efforts aux projets réellement centrés sur le développement durable.

Parmi les exemples cités d'activités pouvant viser une cible des ODD tout en produisant un impact négatif sur une autre, on retient :

- L'aménagement d'un périmètre agricole : cette activité soutient l'ODD 2 « faim zéro », plus particulièrement la cible 2.1³⁰, mais produit un impact négatif sur l'ODD 15 « vie terrestre » particulièrement la cible 15.1.³¹
- Le renforcement des capacités productives des producteurs en intrant (pesticide, engrais) soutient l'ODD 2 « faim zéro », plus particulièrement la cible 2.3³², mais produit un impact négatif sur l'ODD15 « vie terrestre » particulièrement la cible 15.1.

Par ailleurs, il a été indiqué que le Burkina Faso a déjà intégré les trois dimensions du développement durable dans sa stratégie de développement et que, en dehors de rares exceptions, le Burkina Faso ne fait pas de distinction entre « développement » et « développement durable ». Par exemple, l'atténuation des impacts environnementaux des activités minières du pays, financées par les partenaires techniques et financiers, reste un défi encore aujourd'hui pour le pays car certaines de ces activités ne sont pas durables. Toutefois, les impacts négatifs en matière de développement durable sont parfois considérés dès l'élaboration du projet à travers la mise en place d'un fonds spécial pour les compenser (ex : pour reboucher les trous des mines une fois que celles-ci cessent leur activité).

Pays éligibles au TOSSD (§45-47 des instructions de notification)

45. Pour être comptabilisée comme TOSSD, une activité devrait impliquer un apport transfrontalier de ressources vers un pays figurant sur la Liste des pays bénéficiaires du TOSSD. Pour toute année de notification donnée, la Liste comprend :

- tous les pays et territoires qui figurent sur la « Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD ».
- d'autres pays et territoires ayant activé la procédure de demande d'inscription sur la liste des pays éligibles au TOSSD.

46. Tout pays ou territoire peut, à tout moment, activer une procédure de demande d'inscription sur la liste des pays éligibles au TOSSD. Cette procédure est volontaire et doit être motivée par le contexte économique, social ou environnemental spécifique dans lequel se trouve le pays. Il est attendu des donneurs traditionnels qu'ils n'utilisent pas la procédure de demande d'inscription.

47. La procédure de demande d'inscription sur la liste des pays éligibles au TOSSD est décrite à l'Annexe B [des instructions de notifications TOSSD].

³⁰ Cible 2.1 : D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

³¹ Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

³² Cible 2.3 : D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.

L'étude a montré qu'il serait peut-être utile d'avoir une vision large et d'inclure tous les pays dans TOSSD. En effet, d'après les acteurs burkinabè, il est utile de connaître les problèmes de développement durable rencontrés dans l'ensemble des pays du monde (y compris les pays à hauts revenus) et les mécanismes de coopération mis en œuvre pour y faire face.

Méthodes spécifiques (§48-58 des instructions de notification)

Mesure de la coopération technique (§48-52 des instructions de notification)

48. La mise en œuvre des activités de coopération technique peut donner lieu au recrutement d'experts ou de consultants sur les marchés internationaux ou au déploiement de fonctionnaires du pays fournisseur. Dans le premier cas, le TOSSD comptabilise les coûts supportés par le fournisseur, parce que ces coûts sont déjà comparables à l'échelle internationale en termes monétaires ; dans le second cas, une méthodologie spécifique est appliquée afin d'obtenir une estimation des coûts qui soit comparable à l'échelle internationale.

Experts sous contrat recrutés sur le marché

49. Si des experts sont recrutés sur le marché, le prix du contrat sera enregistré dans le TOSSD, quel que soit le pays de résidence de l'expert.

Coopération technique en nature

50. La coopération technique en nature est définie comme la coopération technique mise en œuvre en faisant appel à des fonctionnaires du pays déclarant.

51. Compte tenu des différences dans les grilles salariales de la fonction publique d'un pays à l'autre, la valeur de la coopération technique en nature est calculée en appliquant un coefficient de parité de pouvoir d'achat (PPA) à la charge salariale correspondant au(x) fonctionnaire(s) intervenant dans l'activité de coopération technique. Le pays déclarant fournit des données sur les charges salariales correspondant au temps effectivement passé dans le pays bénéficiaire par le(s) fonctionnaire(s), y compris le temps consacré à la préparation et au suivi. Le calcul de la PPA est effectué par le Secrétariat lorsqu'il recueille les données sur le TOSSD pour tous les pays.

52. D'autres dépenses liées à la mise en œuvre d'une coopération technique en nature, notamment tous les coûts supportés pour le déploiement des fonctionnaires, tels que les voyages aériens, les per diem, l'hébergement, les déplacements dans le pays bénéficiaire et la formation, sont également comprises dans le TOSSD. Ces dépenses sont notifiées à part des charges salariales, et le coefficient de PPA n'y est pas appliqué.

Le Burkina Faso déclare disposer d'information sur les activités de coopération Sud-Sud et triangulaire menées au sein du pays. Les commissions mixtes de coopération – qui définissent les domaines de la coopération entre le Burkina Faso et tout autre pays partenaire – permettent d'avoir une certaine visibilité sur les activités liées aux coopérations Sud-Sud et triangulaire (avec le Ghana, le Bénin et la Côte d'Ivoire) pilotées par le ministère en charge des affaires étrangères. Toutes les interventions sont retracées dans le budget programme des différents ministères mais l'information n'est pas disponible de façon centralisée au niveau de la DGCOOP.

Les informations des bailleurs émergents sont intégrées dans les processus de planification du développement et dans les analyses faites sur le financement au Burkina Faso. À travers le cadre des dépenses à moyen terme, chaque secteur a une idée des ressources disponibles pour le secteur pour les trois prochaines années. À partir de ces prévisions, la planification est faite selon l'approche du budget programme par secteur d'activité. Cette approche permet de mettre en exergue les ressources propres et les ressources extérieures.

À la question de savoir en quoi les modalités et objectifs des interventions de coopération Sud-Sud se distinguent des interventions des bailleurs plus traditionnels, les acteurs rencontrés ont estimé que chaque coopération a des objectifs et des modalités bien spécifiques. Les objectifs sont généralement liés au domaine dans lequel le bailleur a le plus d'expérience et pour lequel pays bénéficiaire éprouve des difficultés (ex : la coopération avec le Luxembourg dans le domaine forestier).

Mesure des ressources mobilisées auprès du secteur privé (§53-58 des instructions de notification)

53. La mobilisation (ou effet de levier) renvoie aux moyens par lesquels des mécanismes spécifiques stimulent l'affectation de ressources financières additionnelles à des objectifs spécifiques ; elle requiert l'existence d'un lien de causalité entre le financement mis à disposition pour un projet spécifique et l'instrument de mobilisation utilisé.

54. Le TOSSD mesure les ressources mobilisées auprès de sources privées grâce à des interventions publiques de financement du développement, lorsqu'un lien de causalité entre le financement privé et l'intervention publique peut être démontré au moyen de faits bien établis. Les transactions sont classées comme publiques ou privées en fonction de qui détient ou contrôle l'entité fournissant le financement (cf. paragraphe 13). Toute ressource mobilisée auprès d'entités publiques devrait être exclue de cette mesure de la mobilisation.

55. Les données relatives aux ressources mobilisées auprès du secteur privé sont recueillies pour les mécanismes/instruments de mobilisation suivants : garanties/assurance ; prêts syndiqués ; parts dans des organismes de placement collectif (OPC) ; lignes de crédit ; investissements directs dans des entreprises ; dons ou prêts dans le cadre de cofinancements simples ; et dispositifs de financement de projets.

56. Le point de mesure des ressources mobilisées se situe au niveau de la transaction avec le pays bénéficiaire. Dans le cas de fonds ou de facilités, les données sur les ressources mobilisées leur sont demandées, de façon à rendre compte de la transaction transfrontalière avec le pays bénéficiaire.

57. Les informations collectées à propos des ressources mobilisées portent sur l'instrument de mobilisation utilisé, la somme mobilisée, l'origine des fonds mobilisés ainsi que le nombre d'autres acteurs publics participant au projet et leur nom. La notification relative à la mobilisation se fait activité par activité. Ce point est fondamental pour la transparence et l'assurance de la qualité.

58. Afin d'éviter le double comptage de ressources mobilisées dans les totaux du TOSSD, les acteurs publics intervenant dans un projet devraient uniquement notifier leur part respective des financements privés mobilisés, en se servant de l'une des deux méthodes présentées en annexe. Les fournisseurs de données devraient utiliser la même méthode pour toutes leurs notifications et indiquer au Secrétariat laquelle ils ont retenue.

La Direction des partenariats public-privé du gouvernement du Burkina Faso est une direction technique du ministère des finances qui facilite la mise en œuvre des partenariats public-privé, donnant lieu, la plupart du temps, à la mise en place d'une entité à vocation spéciale. Actuellement, 20 partenariats public-privé sont en cours, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables, de la santé et de la production agro-sylvo-pastorale. Ces partenariats public-privé n'impliquent pas systématiquement les partenaires techniques et financiers. Lorsqu'ils sont impliqués c'est bien souvent dès le début dans les études de faisabilité et l'assistance technique.

Le Burkina Faso estime que l'État burkinabè joue un rôle important dans le montage financier de ces activités de partenariats public-privé. La DPPP est actuellement en pleine réflexion pour collecter davantage d'informations dans ce domaine. L'information clé dans ce contexte concerne les conditions offertes in-fine dans le cadre de partenariats public-privé (ex : prime d'assurance), mais aussi les autres mécanismes de mobilisation tels que les « diaspora bonds ». Ces informations sont déterminantes dans la prise de décision de s'engager ou pas dans un partenariat public-privé.

Le Burkina Faso est intéressé d'avoir l'information sur les financements publics comme privés (cf. Encadré 5.1). Toutefois, il n'existe pas actuellement de mécanisme formel de coopération sur les partenariats public-privé avec les partenaires techniques et financiers, en particulier lorsque des financements sont requis pour clôturer le budget d'un partenariat public-privé. De façon générale, le Burkina Faso n'a pas de visibilité sur les montants mobilisés par les partenaires techniques et financiers. Ces informations s'avéraient néanmoins utiles pour réaliser des études d'impact de la coopération pour le développement durable. De même, cela permettrait d'envisager des plaidoyers sur l'efficacité de ces interventions, mais aussi d'inciter les acteurs privés à opérer de façon plus durable. L'étude a également montré que, du point de vue du Burkina Faso, les financements du secteur privé sont beaucoup plus rapides à obtenir et plus efficaces à mettre en œuvre qu'avec les partenaires techniques et financiers.

Encadré 5.1. Exemples de projets innovants au Burkina Faso visant à mobiliser les ressources privées à l'appui du développement

- « *Project Accelerator* », Swedfund, Suède.

Project Accelerator est un outil essentiel dans les efforts déployés pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il a été mis en place en 2016 par l'institution financière de développement suédoise, Swedfund, dont l'objectif principal est de soutenir le secteur privé dans les pays en développement et permettre le développement et la réalisation de projets plus durables. Cette initiative répond au constat que trop peu de projets sont en cours de développement et au fait que l'acheteur manque d'expertise ou de motivation appropriées et ne parvient donc pas à prendre en compte les considérations de durabilité dans ses achats. Grâce au financement fourni par Swedfund, il est possible de faire appel à des experts externes pour aider le maître d'œuvre local. De cette façon, Project Accelerator aide les pays à éviter de se développer de façon non-durable en intégrant des solutions coûteuses et des dépendances. Le projet vise plutôt à multiplier les opportunités d'affaires pour les entreprises offrant des solutions durables et rentables et à long terme.

Douze projets ont été initiés dans plusieurs pays en développement, y compris au Burkina Faso, et sont à différentes phases de financement et de réalisation. Les principaux secteurs bénéficiant de cette initiative sont les secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau et l'assainissement, des forêts et de la santé.

- Garanties ARIZ, Agence Française de Développement (AFD), France.

Le dispositif ARIZ (Accompagnement du risque de financement de l'investissement privé en zone d'intervention) est un dispositif de garanties mis en place par l'AFD en 2008. Les garanties ARIZ peuvent prendre la forme de garanties individuelles (par prêt) ou de portefeuilles de prêts. Dans les deux cas, il répond à la difficulté des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, considérées comme une clientèle risquée, d'accéder à des crédits de financement et donc à se développer. Au Burkina Faso, ce dispositif a accordé une douzaine de garanties entre 2012 et 2017, permettant ainsi de mobiliser plus de 20 millions EUR auprès du secteur privé pour la réalisation de projets à fort impact développemental (source : (OCDE, s.d.^[71])).

Le Burkina Faso est également intéressé à collecter les informations concernant la coopération avec les pays émergents et notamment la coopération Sud-Sud (Cf. Encadré 5.2).

Encadré 5.2. La coopération chinoise au Burkina Faso

La Chine et le Burkina Faso disposent d'un accord-cadre de coopération globale signé le 31 août 2018 qui couvre la période 2018-20. La Chine fonde son intervention sur un certain nombre de principes notamment la non-ingérence dans les affaires des États partenaires et le respect de leur souveraineté. Elle prône aussi « la communauté de destin »¹ et le principe de gain mutuel dans les relations de coopération.

Les principaux modes de coopération utilisés et actions menées par la Chine au Burkina Faso sont :

- **Des dons financiers pour des projets** (notamment humanitaires, en matière de sécurité alimentaire ou de fourniture de médicaments). À l'époque de la mission-pays TOSSD, les actions en cours au Burkina Faso incluaient la réhabilitation de l'hôpital de Koudougou et un soutien à l'hôpital de Tengandogo (notamment en matière de système informatique), la construction du Centre Hospitalier Universitaire de Bobo-Dioulasso, un projet de construction de complexes scolaires, la consolidation des acquis des engagements nationaux et des programmes d'urgences et un projet d'Assistance Technique pour la démonstration du Mil au Burkina Faso.
- **Des prêts à taux zéro** (ce mode de coopération n'était pas encore utilisé au Burkina Faso au moment de la mission-pays TOSSD).
- **Des prêts préférentiels** : ce mode de coopération était en cours d'étude, notamment au travers d'un projet nommé « Smart Burkina Faso » en matière de communication et de surveillance – par exemple pour la mise en place de caméras dans les rues. La Chine ne divulgue pas publiquement les conditions des prêts qu'elle fournit, car d'autres pays pourraient être tentés de demander les mêmes conditions préférentielles.
- **De la coopération Sud-Sud ou Multilatérale à travers le Forum sur la coopération sino-africaine** : La Chine dispose d'un fonds de coopération Sud-Sud créé en 2016. La Chine a ainsi octroyé une aide en espèces d'un montant total d'un million USD pour acheter du matériel de premier secours (tentes, vêtements et vivres) afin d'atténuer la crise humanitaire née du conflit communautaire de Yirgou et une aide alimentaire d'urgence de cinquante millions de yuans soit environ 4,2 milliards FCFA pour l'achat de riz. La partie chinoise a également envoyé au Burkina Faso une mission médicale et des équipes d'experts dans le domaine agricole et de la formation professionnelle
- **Des dons privés** (il s'agit de dons par des entreprises privées chinoises) : cette forme de coopération est très rare au Burkina Faso et il y a peu d'entreprises privées chinoises dans le pays.

¹ Un concept présent dans la constitution chinoise qui signifie que l'avenir de chaque nation est étroitement lié à celui des autres.

Source : Entretien mené avec l'Ambassade de Chine à Ouagadougou.

Chapitre 6. Un formulaire de notification TOSSD qui répond aux besoins d'information du Burkina Faso

Les personnes rencontrées au Burkina, et en particulier à la Direction Générale de la Coopération, ont pu examiner en détail et commenter les différentes rubriques du formulaire de notification TOSSD et les instructions spécifiques qui s'y rapportent (voir Tableau 6.1). Globalement, le formulaire et les descriptions ont été considérés complets, utiles, cohérents et réalistes en terme d'information à communiquer. Toutefois, des suggestions de champs additionnels ont été formulées, en particulier pour capter des informations propres et utiles aux pays bénéficiaires (champs en gris et italique). La dernière colonne du tableau indique si oui ou non l'information demandée dans le formulaire pour une activité donnée est disponible au sein du système de gestion de l'aide burkinabè.

Tableau 6.1. Formulaire de notification au niveau des activités des apports relevant du TOSSD (Chapitre 4, Section 2, des instructions de notification)

Rubriques de notification	Explications	Disponibilité de l'information dans la PGA burkinabè / commentaire sur les champs additionnels proposés par le Burkina Faso
A. Données d'identification		
1. Année de notification	Année civile pour laquelle les données sont communiquées.	Disponible.
2. Pays / organisme fournisseur	Code unique identifiant le pays ou l'organisme déclarant.	Disponible.
3. Agence d'exécution du fournisseur	Code unique identifiant l'agence qui, au sein du pays fournisseur, est chargée du budget et gère l'activité.	Disponible.
4. Numéro d'identification du projet du fournisseur	Code unique permettant d'identifier le projet dans les bases de données internes du fournisseur.	Disponible (identifiant interne).
5. Numéro d'identification TOSSD	Code unique permettant d'identifier le projet dans la base de données du TOSSD.	Disponible (ce numéro est généré directement dans la PGA).
<i>X. Budget de l'activité</i>	<i>Précise s'il s'agit d'une activité hors budget ou inscrite dans la loi de finances.</i>	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
<i>X. Code PIP (Programme d'Investissement Public)</i>	<i>Le code utilisé est celui des activités inscrites dans la loi de finances.</i>	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
<i>X. Statut de l'Activité</i>	<i>Décrit la situation actuelle du projet (en négociation, en cours d'exécution, etc.).</i>	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
<i>X. Raison du statut</i>	<i>Informe sur le statut de l'activité.</i>	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
<i>X. Objectif</i>	<i>Informe sur le but de l'activité.</i>	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
<i>X. Leçons apprises</i>	<i>Précise les leçons à tirer de la mise en œuvre de l'activité.</i>	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>

Rubriques de notification	Explications	Disponibilité de l'information dans la PGA burkinabè / commentaire sur les champs additionnels proposés par le Burkina Faso
<i>X. Impact développemental</i>	<i>Précise l'impact développemental du projet.</i>	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
B. Données de base		
6. Pays bénéficiaire du TOSSD	Code unique identifiant le pays bénéficiaire de l'apport transfrontalier de ressources au titre du TOSSD.	Ne s'applique pas dans la PGA car le pays bénéficiaire est le Burkina Faso.
7. Titre du projet	Contenu libre indiquant le titre officiel du projet en anglais, en français ou en espagnol.	Disponible plutôt dans la Rubrique A : données d'identification.
8. Description du projet	Contenu libre décrivant l'activité, y compris ses objectifs, ses produits et résultats attendus, son calendrier et son budget.	Disponible plutôt dans la Rubrique A : données d'identification.
9. Lien externe	Identifiant numérique d'objet (DOI) ou lien vers une page web (du fournisseur, du partenaire dans la mise en œuvre ou du bénéficiaire) contenant des informations détaillées sur l'activité.	Information non disponible considérée par les acteurs burkinabè comme très utile et pratique.
10. Orientation vers les ODD	Codes multiples identifiant la ou les cible(s) des ODD que l'activité cible parmi celles figurant dans la liste établie par les Nations Unies (par exemple, 2.1, 3.3).	Disponible au niveau des 17 ODD. Les cibles n'ont pas été paramétrées dans la PGA.
11. Secteur	Codes multiples identifiant le ou les secteur(s) que le transfert de ressources est censé stimuler.	Disponible. Il existe trois niveaux de classification sectorielle : primaire (ancienne classification utilisée par les acteurs burkinabè), secondaire (classification de l'OCDE), tertiaire (classification du PNDES).
12. Canal d'acheminement	Code unique identifiant l'institution par le canal de laquelle l'activité est mise en œuvre.	Disponible plutôt dans la Rubrique A : données d'identification. Le code ainsi que le nom se retrouvent dans la même case.
13. Nom du canal	Contenu libre indiquant dans son intégralité le nom de l'institution chargée de la mise en œuvre de l'activité. Si un code spécifique de canal d'acheminement correspond à cette institution, ce champ est laissé vide.	Disponible plutôt dans la Rubrique A : données d'identification.
14. Modalité	Code unique précisant la modalité de coopération retenue pour mettre en œuvre l'activité.	Disponible plutôt dans la section financement qui s'apparente aux données de volume et est intitulé cible « type de financement » dans la PGA.
15. Instrument financier	Code unique précisant l'instrument financier utilisé pour financer l'activité.	Disponible plutôt dans la rubrique « Financement » qui contient les données de volume.
16. Dispositif de financement	Codes multiples identifiant les caractéristiques particulières du dispositif de financement (par exemple : financement mixte, finance islamique, crédits à l'exportation, dispositif de cofinancement avec des fonds de contrepartie du bénéficiaire).	Champ non disponible mais considéré très utile et pratique par les acteurs burkinabè.
17. Cadre de collaboration	Codes multiples identifiant les cadres spécifiques de collaboration (coopération Sud-Sud, coopération triangulaire, etc.).	Champ non disponible dans la PGA mais considéré très utile et pratique.
18. Pilier du TOSSD	Code binaire indiquant si l'activité relève du Pilier I ou du Pilier II du TOSSD.	Champ non disponible.
X. Planification	Indique les dates d'approbation effective, de début proposé, de début effectif, de fin proposée, de fin effective.	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
X. Localisation	Précise la zone d'intervention du projet (national, international régional région, province, département, commune).	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
X. Priorités sectorielles	Décrit la nature des programmes sectoriels.	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
X. Objectifs nationaux	Indique les objectifs nationaux visés.	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>

C. Données de volume		
19. Monnaie	Code ISO indiquant la monnaie dans laquelle la transaction a été effectuée.	Disponible.
20. Montant engagé	Nouveau montant engagé contractuellement par le fournisseur pendant l'année de notification, soit la valeur nominale de l'activité.	Disponible. Coût du Projet Proposé.
21. Montant versé	Montant versé (dépenses) par le fournisseur pendant l'année de notification.	Disponible. Versement effectif.
22. Retours de capitaux au fournisseur	Montant remboursé au fournisseur pendant l'année de notification, lié à la restitution de dons, à l'amortissement de prêts et aux plus-values ou moins-values réalisées à la suite de la vente de prises de participation.	Non disponible.
23. Montant mobilisé	Montant mobilisé auprès de sources privées, lorsque l'existence d'un lien de causalité entre les fonds privés apportés et l'intervention du secteur public peut être démontrée.	Non disponible.
<i>X. Montant annuel prévu</i>	<i>Indique le versement prévu.</i>	<i>Champ additionnel jugé utile et disponible dans la PGA.</i>
Pour la coopération technique en nature uniquement		
24. Charge salariale	Salaire payé au fonctionnaire du pays déclarant.	Disponible. La prise en compte du montant de la coopération technique autonome est dans la PGA sans préciser plus de détails (notamment salaires).
Pour les prêts uniquement		
25. Concessionnalité	Réponse binaire (« oui » ou « non ») indiquant le degré de concessionnalité du prêt, conformément à la définition du Fonds Monétaire International.	Non disponible.
26. Maturité	Intervalle (nombre de mois) entre la date d'engagement et la date du dernier paiement d'amortissement.	Champ non disponible mais considéré très utile et pratique. Il peut être intuitivement déterminé en utilisant la date de début et celle de fin effective.
Pour la mobilisation uniquement		
27. Mécanisme de mobilisation	Code unique indiquant l'instrument de mobilisation utilisé (garantie, prêt consortial, parts dans des organismes de placement collectif, etc.).	Non disponible.
28. Origine des fonds mobilisés	Codes multiples identifiant l'origine des fonds mobilisés dans le pays fournisseur, bénéficiaire ou tiers (le cas échéant).	Non disponible.
29. Cofinanceurs	Contenu libre précisant le nom des cofinanceurs privés et publics.	Disponible.
<i>X. Contact</i>	<i>Indique le contact du bailleur, contact à la DGCOOP, le contact du coordonnateur du projet, le contact dans le ministère sectoriel, le contact dans l'agence d'exécution / de mise en œuvre.</i>	<i>Ce champ est inclus dans la PGA mais n'est pas renseigné en général.</i>
<i>X. Indicateurs de Paris</i>	<i>Renseigne sur les indicateurs de Paris</i>	<i>Ce champ est inclus dans la PGA mais n'est pas renseigné en général.</i>
<i>X. Documents liés</i>	<i>Fournit les documents sources des données.</i>	<i>Ce champ est inclus dans la PGA mais n'est pas renseigné en général.</i>

Partie IV. Évaluation des capacités de gestion des données

Chapitre 7. Un cadre légal adapté et un processus de gestion des données structuré

7.1. Cadre légal, architecture institutionnelle et outil informatisé de gestion des financements du développement

La collecte de données sur le financement public extérieur au Burkina Faso est centralisée au niveau du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement.

Le mandat de la Direction Générale de la Coopération est précisé dans le décret n°2016/381/PRES/PM/MINEFID portant organisation du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement. L'article 62 de ce décret précise que la Direction Générale de la Coopération a pour mission « d'assurer la gestion des relations de coopération économique, technique et financière avec les partenaires techniques et financiers et les organisations non gouvernementales ». L'article précise également que la Direction Générale de la Coopération est chargée de « coordonner l'aide publique au développement et d'élaborer un rapport annuel sur la coopération au développement ». Ce rapport représente le produit phare de la Direction Générale de la Coopération en matière de reddition des comptes et de transparence dans la gestion de la coopération au développement.

La Direction de la Coordination et de l'Efficacité de l'Aide Publique au Développement au sein de la Direction Générale de la Coopération coordonne le travail de collecte, de compilation, d'analyse et de production / dissémination du rapport annuel sur la coopération au développement, même si toutes les autres directions de la Direction Générale sont impliquées dans la rédaction du rapport (ex : direction de la coopération bilatérale, multilatérale, des organisations non gouvernementales, des partenariats public-privé, etc.). Les informations relevant de la gestion de la dette sont collectées au niveau de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, et plus précisément de la Direction de la Dette Publique (DDP).

La DGCOOP a mis en place un outil informatique dédié pour collecter, compiler, analyser et disséminer l'information sur la coopération au développement et qui est l'outil principal pour produire le Rapport sur la coopération au développement : la Plateforme de Gestion de l'Aide (PGA). La PGA est un système informatisé de gestion de l'aide modulaire, fourni par une organisation non gouvernementale américaine (Development Gateway, 2019^[22]) mis en place en 2007, dont la DGCOOP est l'administrateur. Ce système permet d'enregistrer les projets de développement selon différents paramètres (ex : titre et description du projet, secteur d'intervention, instrument financier, objectif de développement durable soutenu par le projet, montant de l'engagement, du versement, etc.), puis de produire des rapports sous divers formats, notamment Excel. Ces rapports permettent d'établir de façon

annuelle le Rapport sur la coopération au développement (RCD)³³. La PGA a été conçue pour être utilisée en réseau par tous les acteurs du processus de collecte, de compilation, d'analyse et de dissémination de l'information. Le gouvernement dispose également du CIFE (Circuit Intégré des Financements Extérieurs), dont l'administrateur est la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique et pour lequel la DGCOOP intervient en tant qu'acteur du circuit de mobilisation des financements extérieurs. Le système CIFE a été développé spécifiquement pour le suivi des flux de financements extérieurs au sein du circuit des finances publiques de l'État. Il y est pleinement intégré alors que la PGA est, quant à elle, un système ad-hoc initialement mis en place pour i) permettre un suivi encore plus large que le CIFE, notamment en intégrant les apports qui ne passent pas par le budget de l'État ; ii) disposer de fonctionnalités notamment analytiques nécessaires pour produire le document-phare de la DGCOOP, le Rapport sur la coopération au Développement (ces fonctionnalités analytiques sont absentes du CIFE à ce stade) ; et iii) permettre un partage en ligne de l'information avec la collaboration notamment des partenaires techniques et financiers.

7.2. Collecte des données

La collecte de données sur le financement du développement est réalisée essentiellement une fois par an auprès des partenaires techniques et financiers et des principales organisations non gouvernementales présents au Burkina Faso. Un questionnaire est envoyé à ces partenaires et organisations qui le renvoient complété à la DGCOOP (voir Tableau 7.1)

Tableau 7.1. Sources primaires d'information pour les opérations souveraines, par type d'apports et d'instruments

	Engagements	Décaissements
Dons	PTF via DG-COOP	PTF via DG-COOP (pour les projets en gestion directe), MINEFID pour le reste.
Prêts concessionnels	PTF via DG-COOP	PTF via DG-COOP
Prêts non-concessionnels	PTF via DG-COOP	DDP

Note : PTF: Partenaires techniques et financiers; DGCOOP: Direction Générale de la Coopération ; MINEFID : Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement ; DDP : Direction de la Dette Publique du MINEFID

Source : Entretiens lors de la mission-pays

7.3. Compilation et analyse des données

La compilation des données pour le RCD se déroule au niveau de la DGCOOP. Toutes les directions de la DGCOOP sont impliquées pour l'écriture du rapport et l'analyse des données.

Au-delà du Rapport sur la coopération au développement, la DGCOOP produit les principaux rapports et analyses suivants :

- Le « Rapport sur la contribution des organisations non gouvernementales et associations de développement à la mise en œuvre des politiques publiques au Burkina Faso » (dernière édition en 2016).
- De façon annuelle, le « Rapport sur les engagements financiers pris avec les partenaires techniques et financiers ».

³³ Voir le Chapitre 8. Section 8.1 pour de plus amples informations sur le RCD.

- Les réponses bisannuelles aux enquêtes et sollicitations dans le cadre du « Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED) ». (OCDE/PNUD, 2019^[23])

Au-delà de la DGCOOP, les institutions suivantes utilisent les données collectées par la DGCOOP à des fins d'analyse³⁴ :

- La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.
- La Direction Générale de l'Économie et de la Planification (pour le Rapport sur la mise en œuvre des ODD ou le Rapport sur l'Économie Nationale).
- Le Secrétariat Permanent du Plan National de Développement Économique et Social (SP/PNDES – par exemple pour le Rapport à mi-parcours du PNDES).
- La Direction Générale du Budget (pour des points de situation).

7.4. Dissémination et utilisation des données

Comme indiqué plus haut, le produit principal du processus de collecte des données est le Rapport annuel sur la coopération au développement (RCD) du Burkina Faso produit par la DGCOOP. Au-delà de ce rapport, la DGCOOP répond à de nombreuses sollicitations en utilisant l'information disponible au sein de la PGA, ce qui contribue à disséminer l'information sur les financements du développement au Burkina Faso. Ces requêtes proviennent notamment des acteurs suivants :

- Les acteurs publics nationaux burkinabè et notamment les structures de l'administration, l'Assemblée nationale, l'Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso
- Les acteurs publics internationaux du développement au Burkina Faso, notamment les ambassades et missions diplomatiques
- Des universitaires et des chercheurs
- Le secteur privé et la société civile
- Les internautes

À ce jour, la DGCOOP n'utilise pas les données publiées par l'Initiative Internationale sur la Transparence de l'Aide (IATI). Les raisons invoquées sont les lacunes dans la couverture et la qualité des données ainsi que l'impossibilité de les agréger facilement.

³⁴ Source : Entretiens menés avec la DGCOOP.

Chapitre 8. Des moyens supplémentaires afin de pérenniser le processus

Ce chapitre vise à analyser et faire ressortir les principaux éléments d'attention liés au processus de collecte, de compilation, d'analyse et de dissémination des informations sur le financement du développement. Les éléments avancés dans ce chapitre reposent à la fois sur les entretiens menés lors de la mission-pays et sur le document rempli par les agents de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement (MINEFID) qui décrit les points forts et zones d'amélioration des processus étudiés (voir Annexe B).

8.1. Un rapport sur la coopération au développement produit régulièrement, qui témoigne d'un processus de collecte d'information globalement maîtrisé

La DGCOOP produit depuis près de vingt ans le *Rapport sur la coopération au développement du Burkina Faso* (DGCOOP, 2019^[5]). Ce rapport démontre que le processus en place de collecte, de compilation, d'analyse et de dissémination des informations sur les financements du développement est un processus globalement maîtrisé malgré les nombreuses contraintes exogènes qui pèsent sur la DGCOOP et les difficultés rencontrées dans le processus de traitement et de collecte des données.

Chaque édition du rapport est généralement composée de :

- Une analyse du contexte socio-économique du Burkina Faso.
- Une analyse des tendances du financement de la coopération au développement : il s'agit d'analyses selon différentes dimensions, notamment le volume global d'aide, le « type de financement » (dons, prêts), le « type d'instruments » (l'aide projet, l'appui budgétaire, l'aide alimentaire et l'assistance et secours d'urgence), les « secteurs » ou les « sources de financement » (bilatéraux ou multilatéraux).
- L'analyse d'un thème particulier: le dernier rapport produit fin 2018 sur les données 2017 avait pour thème « Les financements innovants comme alternative pour le financement du développement au Burkina Faso : réalités et perspectives ». Le Rapport fournit chaque année une analyse ad-hoc et ciblée qui permet de fournir des éclairages et des données sur le thème abordé. Le RCD 2017 indique ainsi que le potentiel mobilisable annuellement par le Burkina Faso en matière de financements innovants sans les financements verts est estimé à 997 milliards FCFA (environ 1,52 milliards EUR), dont 492 milliards FCFA (environ 750 millions EUR) au plan local et 505 milliards FCFA (770 millions EUR) au plan international.

8.2. Un périmètre de collecte large, mais qui peut encore être étendu

La DGCOOP s'inscrit dans une dynamique de collecte chaque année plus large des activités de coopération, au-delà de l'APD telle que définie par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE³⁵. De nombreuses actions sont menées pour une meilleure compréhension du paysage de développement, comme par exemple la recherche concernant les financements innovants indiquée plus haut. Dans ce contexte, TOSSD présente un intérêt particulier pour le Burkina Faso dans la mesure où il permettra de combler un déficit d'informations sur un certain nombre d'apports (voir ci-dessous).

Le périmètre des données capturées dans la PGA apparaît déjà large, même si la mission n'a pu trouver la documentation détaillant exactement ce périmètre. L'étude des données de la PGA collectées lors de la mission permet néanmoins de le cerner globalement. Il semble inclure :

- Les financements des partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux présents au Burkina Faso, les agences non résidentes et les principales organisations non gouvernementales internationales opérant au Burkina Faso.
- Les opérations financées sur une base concessionnelle comme sur une base non-concessionnelle (le Burkina Faso bénéficie de peu de prêts non-concessionnels du fait de son statut de PMA et des plafonds d'endettement du Fonds Monétaire International qui en découlent).
- Les opérations à court-terme des partenaires techniques et financiers (qui ne sont traditionnellement pas incluses dans la définition de l'APD telle que définie par le CAD de l'OCDE mais qui seront incluses dans TOSSD) qui permettent notamment de soutenir des activités économiques (ex : la culture de la pomme de terre en « contre-saison » entre octobre et mai).

Les montants globaux annuels extraits de la PGA pour les apports 2016-17 indiquent que la couverture de la PGA est proche de celle des données disponibles au niveau international.

La mission a néanmoins pu identifier un certain nombre de financements non couverts dans la PGA, mais disponibles dans le cadre de la mesure TOSSD, et qui permettraient au Burkina Faso de disposer d'informations complémentaires, notamment :

- **Les financements privés mobilisés par les interventions publiques extérieures en faveur du développement.** Cela comprend les instruments d'atténuation des risques utilisés à l'appui de projets du développement durable (ex : les garanties émises par les partenaires techniques et financiers, comme par exemple celles de la France à travers le programme ARIZ).
- **Les opérations bilatérales des institutions financières de développement** mandatées pour soutenir le secteur privé dans les pays en développement. À ce titre, une liste indicative de ces institutions bilatérales est présente en Annexe A.
- **La coopération Sud-Sud**, notamment l'assistance technique mise en œuvre au niveau des ministères sectoriels.
- **Les opérations des fonds fiduciaires administrés par les organisations multilatérales.** En effet, les opérations de ces fonds sont aujourd'hui difficiles à capter du fait de :
 - La multiplication de ces fonds et que les pays en développement ne sont pas mis au courant systématiquement de leur mise en place.
 - La difficulté à comprendre les mécanismes de financement de ces fonds et parfois à même capter leurs financements (ex : lorsque ces fonds utilisent un ou plusieurs partenaires techniques et financiers pour mettre en œuvre une activité, comme certains fonds fiduciaires

³⁵ Pour de plus amples informations sur l'APD, voir:

<https://www.oecd.org/dac/stats/officialdevelopmentassistanceandcoverage.htm>

de l'Union Européenne par exemple, il est difficile de savoir que le financement vient du fonds initialement et non du bailleur).

8.3. Le Burkina Faso pourrait en théorie notifier au TOSSD, même s'il est prévu que les données soient collectées au niveau international auprès des partenaires techniques et financiers

L'option retenue aujourd'hui pour collecter les données TOSSD est celle d'une collecte au niveau central directement auprès des capitales des partenaires techniques et financiers (pour les pays) ou des sièges des institutions multilatérales, cela afin d'éviter que les pays en développement ne subissent la charge de travail associée à une telle collecte. Les acteurs rencontrés ont confirmé la pertinence de cette option soulignant que la collecte des données auprès des bailleurs offrira une plus grande exhaustivité de l'information sur chaque projet. Comme inconvénient, ce procédé ne permet pas de dissocier la part du financement réellement transférée dans le pays de celle investie en assistance technique internationale (qui se traduit souvent par des salaires versés à des experts du PTF et n'est donc pas perçue comme un investissement dans le pays). Dans TOSSD, il est envisagé de mettre en place un mécanisme de vérification ponctuel des données des PTF par les pays partenaires eux-mêmes. Le Burkina Faso pourrait se porter candidat pour participer à un tel exercice.

La mission a constaté que le Burkina Faso pourrait à plus long terme notifier lui-même les apports de développement dont il bénéficie selon le format TOSSD.

8.4. Il existe un risque important de pertes de données historiques et d'opérationnalité de la Plateforme de Gestion de l'Aide, dû notamment à un serveur informatique non entretenu

La gestion actuelle du serveur informatique qui héberge les données PGA représente une zone de risque majeure pour la pérennité du processus de collecte, de compilation et d'extraction des données sur le financement du développement au Burkina Faso.

Le risque principal est celui de la perte des données informatisées historiques sur le financement du développement contenues dans la PGA. Un autre risque majeur est celui de l'incapacité pure et simple à utiliser la PGA comme outil de collecte et de compilation des données.

L'équipe de mission n'a pas pu accéder lors de la mission à l'interface de la PGA. Les données ont été fournies directement par la DGCOOP, au gré de la disponibilité de la PGA en ligne. Les entretiens menés ont permis de mettre en lumière qu'effectivement le serveur de la PGA n'est pas opérationnel de façon régulière. Le serveur physique comme le système d'exploitation lui-même sont obsolètes et le serveur n'a pas été changé depuis la mise en place de la PGA en 2007. Un nouveau serveur a bien été acheté, mais n'a pas été mis en place. Ce nouveau serveur pourrait également s'avérer obsolète, mais celui-ci n'étant pas installé, il n'y a pas de moyen de le vérifier à ce stade.

Aucune institution ni agent de l'État n'est formellement en charge de la gestion du serveur. Le serveur n'est pas positionné dans le bâtiment de la DGCOOP mais dans le bâtiment de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information de la Communication qui est une agence du Ministère de l'Économie Numérique et des Postes. À ce jour, l'utilisation de la PGA se fait de façon très irrégulière et il ressort des entretiens que des agents sont mobilisés de façon ad hoc pour s'assurer que le processus d'entrée des données puisse se dérouler.

L'absence de financements dédiés semblent l'une des causes racines principales de l'absence de maintenance. La DGCOOP a réussi jusqu'à maintenant à utiliser la PGA pour produire le RCD chaque

année, mais les contraintes de gestion de l'outil mettent désormais cette production en péril, du fait d'une absence de financements nécessaires à la maintenance de la PGA, et à la dépendance vis-à-vis d'un partenaire extérieur.

8.5. Un renforcement des capacités humaines et matérielles permettrait d'améliorer l'efficacité du processus de gestion des informations sur le financement du développement

Cette section analyse les besoins exprimés par les différentes directions de la DGCOOP sur la base d'un questionnaire circulé par l'équipe de mission.

8.5.1. *Les besoins financiers, techniques et matériels*

Les principaux éléments matériels et techniques nécessaires constatés par l'équipe de mission ou exprimés par la DGCOOP pour remplir ces activités concernent principalement :

- **Un approvisionnement stable en électricité** – l'équipe de mission a pu constater plusieurs coupures d'électricité lors de la mission (environ une coupure par jour en moyenne). Ces coupures ont un impact direct sur le travail de traitement des données. Il perturbe les agents dans l'accomplissement de leurs tâches. De plus, toute coupure d'électricité interrompt le serveur PGA et nécessite une intervention humaine pour le redémarrer et s'assurer de son bon fonctionnement. Du fait que le serveur se trouve physiquement dans un bâtiment différent de celui de la DGCOOP, et que la maintenance de celui-ci n'est officiellement sous la responsabilité d'aucun service, cela rend l'accès à la PGA peu fiable. De plus, le groupe électrogène censé prendre le relais électrique pour alimenter le serveur ne joue pas toujours son rôle, ce qui réduit encore le temps d'accessibilité de la PGA.
- **L'abonnement à une connexion haut débit** – les personnels de la DGCOOP ne peuvent pas se connecter de façon régulière et fiable à l'internet. Cela affecte notamment leur capacité à télécharger les documents, se connecter à la PGA et à échanger entre eux les documents.
- **Les matériels informatiques et de bureau** – l'expression des besoins faite par la DGCOOP est disponible en Annexe C. Les locaux de la DGCOOP confirment la nécessité de renforcer les matériels, même si certaines demandes formulées dans l'expression des besoins mériteraient d'être précisées plus avant pour éviter les doublons (ex : mutualisation des copieurs et imprimantes).
- **La mise à jour de la plateforme de gestion de l'aide** – certains paramétrages ne peuvent pas être actuellement effectués par les cadres de la DGCOOP et nécessitent d'être mis à jour (ex : actualisation des cours de devises, paramétrage des secteurs du PNDES et des ODD). La formation des agents sur ces paramétrages devra également être effectuée (voir plus avant). Cette mise à jour n'a pu être faite jusqu'à maintenant, faute de financements disponibles.
- **Des financements additionnels pour la DGCOOP** – la DGCOOP a indiqué que les ressources financières affectées à son budget sont insuffisantes pour couvrir les activités notamment en ce qui concerne celles liées à la production et à la diffusion de l'information sur la coopération au développement. Chaque année, il semblerait que certaines activités de la direction ne sont pas réalisées faute de ressources financières.

8.5.2. *Les besoins en renforcement des capacités des personnels*

Le renforcement des capacités des agents chargés de la production des informations sur l'aide publique au développement est un élément clé du processus. Au travers de l'ensemble des directions, les entretiens

menés ont permis d'identifier que l'action de renforcement des capacités devrait se focaliser sur les thèmes suivants :

- **Le renforcement des réflexes de maintenance:** l'équipe RCD est apparue particulièrement dédiée à la production du rapport et la production régulière du RCD est une preuve manifeste de l'engagement des personnels envers ce produit phare de la DGCOOP. Néanmoins, il semble que les problèmes de la PGA qui entravent le processus de production existent depuis de nombreuses années sans qu'une action forte n'ait pu être menée pour maintenir, de façon régulière, l'outil informatique pourtant central dans le processus. Si le manque de financement est un facteur indéniable, il ne peut être le seul en cause (par exemple, le montant de la maintenance de la PGA par l'ANPTIC est relativement modeste et dépend entièrement de la décision de l'État et le nouveau serveur, pourtant acheté, n'a pas été mis en place depuis plusieurs années). La liste des matériels informatiques demandés par la DGCOOP (Annexe C) devra être accompagnée d'un processus de maintenance et de financements associés par le gouvernement.
- **La formation des cadres sur la Plateforme de gestion de l'aide** – formation des nouveaux cadres, recyclage des cadres travaillant déjà sur le système, appui pour une exploitation plus poussée du logiciel. Certains thèmes devraient notamment être couverts (ex : paramétrages de la base comme mentionné ci-dessus ou la gestion des projets clôturés en vue de faciliter la recherche dans la base).
- **La formation des techniciens de maintenance du serveur et de développeurs Burkinabè** – comme indiqué plus haut, il est nécessaire que des agents soient formés sur la maintenance régulière du serveur PGA, ce qui nécessiterait (comme pour la formation des cadres) l'intervention du prestataire extérieur qui a fourni la PGA. Le code de la PGA est libre (« open source »). Il serait donc possible pour le Burkina Faso de former ses propres développeurs et de la paramétrer selon les besoins burkinabè.

8.5.3. Des efforts sont nécessaires également de la part des partenaires techniques et financiers

Comme le souligne le RCD 2017 (DGCOOP, 2018, p. 18^[6]), le processus de collecte des données est freiné par les éléments suivants sur lesquels les partenaires techniques et financiers du Burkina Faso pourraient se pencher afin de mieux soutenir le gouvernement :

- La transmission tardive des données lors de l'enquête annuelle.
- Le caractère agrégé de certaines données des partenaires techniques et financiers qui ne permettent pas un renseignement adéquat de la PGA. À ce titre, il est important de souligner que TOSSD vise, comme dans la PGA, à fournir des données au niveau des activités. L'absence des données désagrégées par secteur et par ODD est particulièrement handicapante.³⁶
- Le caractère incomplet de certaines données fournies.

³⁶ TOSSD pourra fournir des éléments complémentaires au Burkina Faso puisque les données TOSSD seront désagrégées par ODD.

Conclusion

L'étude pilote au Burkina Faso a permis d'affiner l'évaluation du potentiel et de la pertinence de TOSSD, du point de vue des pays bénéficiaires, pour mesurer les ressources extérieures à l'appui des Objectifs de développement durable. Pour le Burkina Faso, TOSSD constitue un moyen de combler un manque d'information sur certains types de ressources à l'appui au développement durable, comme par exemple la finance privée mobilisée, la coopération Sud-Sud, les interventions extérieures auprès du secteur privé, les opérations des fonds fiduciaires, les financements innovants ainsi que les opérations à court terme. Ces informations seront particulièrement utiles au Burkina Faso pour obtenir une vue d'ensemble sur les apports de ressources extérieures et ainsi optimiser sa stratégie nationale de financement du développement. Les résultats complètent bien les retours d'information obtenus lors des études précédentes réalisées avec le Costa Rica ou le Nigéria. Ils ont également permis de s'assurer que les travaux du groupe de travail international chargé de développer le cadre TOSSD continuent d'aller dans la bonne direction. Les nouveaux éclairages apportés par cette étude appuieront les discussions du groupe de travail en 2019 visant à finaliser les instructions de notification pour le pilier 1 du TOSSD.

Les principaux résultats de l'étude pilote présentés dans le Chapitre 2. de ce rapport ont été partagés dans divers forums internationaux au cours des deuxième et troisième trimestres 2019 (ex : le G7 à Biarritz en Juillet 2019 ou le lancement des résultats de la première enquête de données TOSSD en Octobre 2019) et continueront d'alimenter les discussions autour de la mesure TOSSD. Grâce au soutien supplémentaire fourni par l'Union européenne, d'autres études pilotes sont programmées, dont une en Indonésie en août 2019.

Annexe A. Liste indicative des institutions bilatérales de financement du développement

Tableau A.1. Institutions financières de développement des bailleurs bilatéraux œuvrant à l'appui du secteur privé et ayant déclaré à l'OCDE avoir mobilisé des financements privés

Pays	Institutions
Allemagne	KfW, DEG
Autriche	OeEB
Belgique	BIO
Corée	KEXIM
Danemark	IFU
Émirats arabes unis	ADFD
Espagne	COFIDES
États-Unis	USAID*, OPIC
Finlande	FinnFund
France	AFD*, Proparco*
Italie	SIMEST
Japon	JICA, JBIC
Norvège	Norfund
Pays-Bas	FMO*
Portugal	Institut Camoes, SOFID
Royaume-Uni	CDC Group*
Suède	Sida*, Swedfund
Suisse	SIFEM

Note : Les institutions marquées d'un astérisque "*" étaient actives au Burkina Faso en 2016-2017 en tant qu'agences d'exécution ou en mobilisant elles-mêmes des financements privés.

Source : Secrétariat du CAD de l'OCDE.

Annexe B. Principales forces et faiblesses du processus de collecte, de compilation, d'analyse et de dissémination des données sur le financement du développement

Tableau B.1. Principales forces et faiblesses du processus de collecte, de compilation, d'analyse et de dissémination des données sur le financement du développement

Processus	Points Forts	Zones d'amélioration
Collecte	<ul style="list-style-type: none"> L'existence d'un mécanisme de coordination (la « troïka ») facilite le processus de collecte des données. L'existence d'un canevas de rapport assez stable d'année en année rend le processus de collecte et de production du rapport assez systématique et efficace car tous les acteurs le connaissent. 	<ul style="list-style-type: none"> Certains partenaires n'ont pas de représentations au Burkina Faso (ex : certains bailleurs arabes). Le questionnaire envoyé est également souvent mal renseigné (il y manque certaines informations). L'implication des partenaires pourrait être plus importante. Les partenaires techniques et financiers tendent à envoyer leurs données en retard, ce qui génère des décalages importants dans la finalisation du rapport.
Compilation et Analyse	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une équipe d'analyse qui regroupe plusieurs directions du Ministère (DGCOOP, DGB, DGTCP, DGEP, SP/PNDES). 	<ul style="list-style-type: none"> La PGA est difficilement accessible (problèmes de serveurs et de connexion). La PGA ne permet pas tous les traitements de données nécessaires au Rapport sur la coopération au développement, obligeant à faire des retraitements sous Excel. Difficulté dans le paramétrage des secteurs du PNDES et des ODD.
Dissémination	<ul style="list-style-type: none"> Données disponibles théoriquement en ligne sur le site de la DGCOOP et de la PGA. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisances de moyens techniques et financiers pour assurer une dissémination conséquente. Méconnaissance de l'existence de la PGA par les acteurs extérieurs. Données de la PGA difficilement accessible en pratique sur Internet.

Source: Document rempli lors de la mission-pays par les agents de la DGCOOP qui décrit les points forts et zones d'amélioration des processus étudiés.

Annexe C. Expression des besoins en matériels de la Direction Générale de la Coopération

L'expression des besoins est présentée ici telle que formulée par les différentes directions de la DGCOOP. Elle est apparue aux auteurs comme relativement standardisée et très similaire pour chacune des Directions de la DGCOOP. Si l'analyse légère de la capacité du Burkina Faso ne pouvait se passer d'une analyse des matériels nécessaires, la liste présentée ci-dessous devrait être considérée comme une première base de travail nécessitant d'être affinée avec chacune des directions de la DGCOOP.

Tableau C.1. Expression des besoins en matériels des directions de la DGCOOP

Equipements	Quantités disponibles	Quantités supplémentaires requises ou améliorations nécessaires
Direction de la Coopération Multilatérale		
Ordinateurs	26	50
Imprimantes	25	50
Copieurs	2	5
Téléphones	26	45
Autres matériels informatiques	0	46 onduleurs, 06 scanners, et 06 vidéo projecteurs
Fournitures	0	50 cartons de rame, 100 cartouches d'encre 05A et 80A, et 5 cartouches d'encre toner C.EXV33
Connexion Internet	0	clés de connexion internet: 50 et anti-virus: 50
Autres besoins	0	fauteuils agents: 50 et bureaux en bois industriel: 50
Direction de la coopération multilatérale		
Ordinateurs	13	25
Imprimantes	12	25
Copieurs	1	5
Téléphones	13	25
Autres matériels informatiques (préciser lesquels)	0	46 onduleurs, 06 scanners, et 06 vidéo projecteurs
Fournitures	0	50 cartons de rame, 100 cartouches d'encre 05A et 80A, et 5 cartouches d'encre Toner C.EXV33
Connexion Internet	0	clés de connexion internet: 50 et anti-virus: 50
Autres besoins	0	fauteuils agents:25 et bureaux en bois industriel: 25
Direction de la coordination et de l'efficacité de l'aide au développement		
Ordinateurs	12	25
Imprimantes	12	25
Copieurs	1	4
Téléphones	12	25
Autres matériels informatiques	0	25 onduleurs, 04 scanners, et 04 vidéo projecteurs
Fournitures	0	50 cartons de rame, 100 cartouches d'encre 05A et 80A, et 5 cartouches d'encre Toner C.EXV33
Connexion Internet	0	clés de connexion internet: 25 et anti-virus: 25
Autres besoins	0	fauteuils agents: 25 et bureaux en bois industriel:25

Equipements	Quantités disponibles	Quantités supplémentaires requises ou améliorations nécessaires
Direction du partenariat avec les organisations non gouvernementales		
Ordinateurs	13	25
Imprimantes	13	25
Copieurs	0	6
Téléphones	13	25
Autres matériels informatiques	0	25 Onduleurs, 04 Scanners, et 04 Vidéo projecteurs
Fournitures	0	50 cartons de rame, 100 cartouches d'encre 05A et 80A, et 5 cartouches d'encre Toner C.EXV33
Connexion Internet	0	clés de connexion internet: 25 et anti-virus:25
Autres besoins	0	fauteuils agents: 25 et bureaux en bois industriel: 25
Direction du Partenariat Public-Privé		
Ordinateurs	13	25
Imprimantes	13	25
Copieurs	1	4
Téléphones	13	25
Autres matériels informatiques (préciser lesquels)	Compte financier en 2017 (en millions de FCFA)	25 onduleurs, 04 scanners, et 04 vidéo projecteurs
Fournitures	0	50 cartons de rame, 100 cartouches d'encre 05A et 80A, et 5 cartouches d'encre Toner C.EXV33
Connexion Internet	0	clés de connexion internet: 25 et anti-virus:25
Autres besoins	0	fauteuils agents: 25 et bureaux en bois industriel: 25
Direction du Suivi des Programmes Financiers		
Ordinateurs	8	20
Imprimantes	8	20
Copieurs	1	4
Téléphones	8	20
Autres matériels informatiques (préciser lesquels)	0	20 Onduleurs, 04 Scanners, et 04 Vidéo projecteurs
Fournitures	0	50 cartons de rame, 100 cartouches d'encre 05A et 80A, et 5 cartouches d'encre Toner C.EXV33
Connexion Internet	0	clés de connexion internet: 20 et anti-virus: 20
Autres besoins	0	fauteuils agents: 20 et bureaux en bois industriel: 20
Services rattachés de la DGCOOP		
Ordinateurs	30	50
Imprimantes	20	50
Copieurs	3	10
Téléphones	30	50
Autres matériels informatiques (préciser lesquels)	0	50 onduleurs, 10 scanners, et 10 vidéo projecteurs
Fournitures	0	100 cartons de rame, 100 cartouches d'encre 05A et 80A, et 5 cartouches d'encre Toner C.EXV33
Connexion Internet	0	clés de connexion internet: 50 et anti-virus: 50
Autres besoins	0	fauteuils agents: 50 et bureaux en bois industriel: 50

Source: Information fournie par la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) du Ministère de l'économie, des finances et du développement du Burkina Faso.

Annexe D. Liste des institutions rencontrées lors de la mission-pays

1. Ambassade de la République populaire de Chine au Burkina Faso
2. Ambassade de Suède au Burkina Faso
3. Ambassade du Brésil au Burkina Faso
4. Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
5. Chaire Sahel - Ferdi
6. Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso
7. Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID)
 - a. Direction générale de la coopération (DGCOOP)
 - i. Direction de la coopération bilatérale (DCB)
 - ii. Direction de la coopération multilatérale (DCM)
 - iii. Direction de la coordination et de l'efficacité de l'aide publique au développement (DCE/APD)
 - iv. Direction du partenariat public-privé (DPPP)
 - b. Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP)
 - i. Direction de la dette publique (DDP)
 - c. Direction générale de l'économie et de la planification (DGEP)
 - d. Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)
8. Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRSI)
 - a. Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)
 - b. Centre national de l'information, de l'orientation scolaire et professionnelle, et des bourses (CIOSPB)
9. Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique (MEEVCC)
 - a. Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)
10. Ministère des affaires étrangères et de la coopération (MAEC)
 - a. Direction des opérations de maintien de la paix, de la coopération militaire et du désarmement (DOMPCMD)
 - b. Direction des Affaires Juridiques et Consulaires
11. Ministère des infrastructures
 - a. Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)
12. Organisations de la société civile
 - a. Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales (SPONG)
13. Groupe des partenaires techniques et financiers au Burkina Faso
14. Philanthropie privée
 - a. Helen Keller International (HKI)

Références

- Allen, T., P. Heinrichs et I. Heo (2018), « Agriculture, Food and Jobs in West Africa », *West African Papers* No. 14, <https://doi.org/10.1787/dc152bc0-en>. [14]
- Banque Central des États de l'Afrique de l'Ouest; Ministère de l'Économie, des Finances et du développement (2017), *Balance des paiements et position extérieure globale, Burkina Faso*, <https://www.bceao.int/sites/default/files/2019-02/Balance%20des%20paiements%20et%20position%20ext%C3%A9rieure%20globale%20-%20Burkina%202017.pdf>. [21]
- Banque Mondiale (2019), *Base de données de la Banque Mondiale*, <https://data.worldbank.org/country/burkina-faso>. [10]
- Benn, J. et al. (2018), *Possible emerging excerpts of TOSSD Reporting Instructions version 1.3 (to be validated by the Task Force)*, <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/Emerging-Reporting-Instructions-V1.3-18-WEB.pdf>. [9]
- Benn, J., C. Sangaré et T. Hos (2017), « Amounts Mobilised from the Private Sector by Official Development Finance Interventions », *OECD Development Co-operation Working Papers* No. 36, <https://doi.org/10.1787/8135abde-en>. [25]
- Berbegal-Ibanez, M. et al. (2019), « Costa Rica's perspective on Total Official Support for Sustainable Development (TOSSD) », *OECD Development Co-operation Working Papers* N° 56, <https://doi.org/10.1787/94e8be1a-en>. [4]
- BIRD / Groupe Banque Mondiale (2019), *Doing Business Economy Profile 2020: Burkina Faso*, <https://www.doingbusiness.org/en/data/exploreconomies/burkina-faso#>. [15]
- CIA (s.d.), *Burkina Faso*, <https://www.cia-worldfactbook.us/africa/burkina-faso.html>. [19]
- Delalande, G. et V. Gaveau (2018), « Senegal's Perspective on TOSSD », *OECD Development Co-operation Working Papers* No. 43, <https://doi.org/10.1787/4144f82a-en>. [1]
- Delalande, G., R. Halvorson-Quevedo et C. Sangaré (2018), « The Philippines' Perspective on TOSSD », *The Philippines' Perspective on TOSSD* No. 42, <https://doi.org/10.1787/6ecaa5ac-en>. [2]
- Delalande, G. et al. (2018), « Nigeria's Perspective on Total Official Support for Sustainable Development (TOSSD) », *OECD Development Co-operation Working Papers* No. 50, <https://doi.org/10.1787/6ecaa5ac-en>. [3]

- Development Gateway (2019), *Aid Management Program*, [22]
<https://www.developmentgateway.org/expertise/amp>.
- DGCOOP (2019), *Rapports sur la Coopération au Développement*, Conseil national de la [5]
 statistique (CNS), http://cns.bf/spip.php?id_rubrique=49&page=publdetails.
- DGCOOP (2018), « Rapport sur la coopération au développement 2017 », *Rapports sur la [6]
 coopération pour le développement*, http://cns.bf/IMG/pdf/rcd-2017-v_final-.pdf.
- Gouvernement du Burkina Faso (2013), *Politique nationale de développement durable au [26]
 Burkina Faso*, <http://www.onedd-burkina.info/images/PNDD.pdf>.
- IMF (2019), *Burkina Faso : 2018 Article IV Consultation*, [18]
<https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2019/01/22/Burkina-Faso-2018-Article-IV-Consultation-First-Review-Under-the-Extended-Credit-Facility-46533>.
- Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (2016), *Plan National de [13]
 Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020*,
<http://www.pndes2020.com/pdf/pndes.pdf>.
- OCDE (s.d.), *Creditor Reporting System (database)*, OECD, Paris, [8]
<https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=CRS1>.
- OCDE (s.d.), *Statistiques OCDE*, <https://stats.oecd.org>. [7]
- OCDE (dir. pub.) (s.d.), *What is total official support for sustainable development (TOSSD)?*, [24]
<http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/tossd.htm>.
- OCDE/PNUD (2019), *Making Development Co-operation More Effective: 2019 Progress [23]
 Report*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/26f2638f-en>.
- PNUD (2018), « Burkina Faso », *Human Development Indicators*, [12]
<http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/BFA>.
- PNUD (2018), « Burkina Faso », *Briefing note for countries on the 2018 Statistical Update*, [11]
http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/BFA.pdf.
- Transparency International (2018), *2018 Corruption Perceptions Index (CPI)*, [17]
<https://www.transparency.org/cpi2018>.
- World Economic Forum (2014), *The Global Competitiveness Report 2014–2015: [16]
 Country/Economy Profiles*, <http://reports.weforum.org/global-competitiveness-report-2014-2015/wp-content/blogs.dir/54/mp/files/pages/files/wef-ceprofiles-globalcompetitivenessreport-2014-15.pdf>.
- Zhou, A. (2018), « Country Economic Forecast: Burkina Faso », *Oxford Economics*. [20]

